

# CONJONCTION

No. 56

*J. Madaule — La mort de Paul Claudel*

*Dr. Rivière — L'accouchement à travers les âges*

## POEMES

*Ch. St-Léger — Ne me regarde plus*

*P. Vasseur-Decroix — Froid*

*R. Streiff — Ballade à Notre-Dame*

## SILHOUETTE

*Simon Lando — R. P. Guichemerre*

## COURRIER DE FRANCE

La huitième session de la Conférence Générale de l'Unesco

Les livres

## LETTRES. SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Note sur l'usage du créole dans le « Petit chose » d'Alphonse Daudet

et le « Bug Jargal » de Victor Hugo, par *Joseph D. Saint-Vil*

Livres et revues

## CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

# CONJONCTION

No. 56

*J. Madaule* — La mort de Paul Claudel

*Dr. Rivière* — L'accouchement à travers les âges

## POEMES

*Ch. St-Léger* — Ne me regarde plus

*P. Vasseur-Decroix* — Froid

*R. Streiff* — Ballade à Notre-Dame

## SILHOUETTE

*Simon Lando* — R. P. Guichemerre

## COURRIER DE FRANCE

La huitième session de la Conférence Générale de l'Unesco

Les livres

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Note sur l'usage du créole dans le « Petit chose » d'Alphonse Daudet

et le « Bug Jargal » de Victor Hugo, par *Joseph D. Saint-Vil*

Livres et revues

## CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



# CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

## SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

## SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

---

# CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti .....	\$ 3,00
France et étranger .....	\$ 3,50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti .....	Gdes. 3,00
Etranger .....	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

**HAÏTI**

: Librairies et Institut Français.

**FRANCE ET UNION FRANÇAISE** : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

**CANADA**

: Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés**

**au Directeur de l'Institut Français**

**P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti**

**Téléphone : 2057**

## SOMMAIRE

J. Madaule	— <i>La mort de P. Claudel</i> .....	5
Dr M. Rivière	— <i>L'accouchement à travers les âges</i> (suite).....	8

### POEMES

Ch. St-Léger	— <i>Ne me regarde plus</i> .....	15
P. Vasseur-Decroix	— <i>Froid</i> .....	16
R. Streiff	— <i>Ballade à Notre-Dame</i> .....	16

### SILHOUETTE

Le R. P. Guichemerre, par Simon Lando.....	18
--	----

### COURRIER DE FRANCE

La huitième session de la Conférence Générale de l'Unesco.....	20
--	----

LES LIVRES .....	25
------------------	----

### LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Notes sur l'usage du créole dans le « Petit chose » d'Alphonse Daudet et le « Bug Jargal » de Victor Hugo.....par Joseph D. Saint-Vil.....	33
Livres et revues.....	37

CHRONIQUE.....	43
----------------	----



## LA MORT DE PAUL CLAUDEL

par Jacques Madaule

Il avait dépassé en âge tous ses pairs. On aurait dit que Dieu l'avait oublié parmi nous, ou plutôt nous l'avait laissé comme un témoin. Hier encore Paris l'acclamait au Théâtre Français, à l'occasion de l'*Annonce faite à Marie* ce drame qui l'accompagnait depuis 1892. Nous avons pris l'habitude de savoir qu'il était là, toujours alerte, toujours prêt à répondre à une lettre ou à une question et il avait fini par nous sembler naturel qu'Eschyle, ou Shakespeare, ou Racine fût parmi nous.

Brusquement, dans la nuit du Mardi-Gras au Mercredi des Cendres, voici que tout est fini, ou plutôt que tout commence. Avions-nous donc oublié qu'il était le poète de l'exil, qu'il avait écrit dans la *Messe là-bas* : « L'exil seul lui enseigne la patrie » ? Cet exil, dont il n'a pas cessé de parler depuis plus de soixante ans, qu'était-ce donc ? Mais c'était justement ce que quelque part il appelle « cette amère vie mortelle », dont ce qu'il nomme ailleurs, faisant allusion à son existence errante de continent en continent, « l'exil à plein cœur accepté » n'était que l'imparfaite image.

Ce qui a cessé l'autre jour, c'est précisément cette séparation d'avec la source qui lui semblait tellement insupportable. Claudel a rejoint son Dieu, et il a dit qu'il n'avait pas peur, reprenant presque le mot qu'il avait prêté à Mesa dans *Partage de Midi*. Nous n'attendions pas de lui autre chose que cette mort selon son ordre. Il ne faut pas pleurer. Il était entré vivant dans l'histoire et presque dans la légende. Il n'appartenait plus à notre époque, non parce qu'il était dépassé et témoin d'on ne sait quelle époque antérieure, mais parce qu'il était déjà concitoyen de ses pairs, d'Homère, de Virgile et de Dante.

Ce sont précisément les trois auxquels il disait un adieu solennel dans la première des *Cinq Grandes Odes, les Muses*. Ils n'ont pas été choisis au hasard. Chacun d'entre eux a occupé de son temps la place qui fut celle de Paul Claudel, à la fin du XIXe et dans la première moitié du XXe siècle. Ce n'est pas ici l'heure, ni le lieu où il convient de dire tout ce qu'il a donné de nouveau et d'inouï à la littérature française et à la littérature universelle. Il y faudrait des volumes. On les a déjà écrits et l'on ne cessera pas d'en écrire. Mais on peut du moins tenter de le situer au moment où sa dépouille mortelle reçoit l'hommage du peuple de Paris.

Il fut, dès son enfance, comme voué à l'univers. Ce n'était pas assez pour lui de cette France où Dieu l'avait fait naître, mais les



nuages poussé par le vent d'Ouest, qui passaient au dessus de sa tête dans le verger de Villeneuve-sur-Fère-en-Tardenois, lui parlaient des ailleurs, des immensités océaniques et des espaces continentaux. Lorsqu'il tâtait du pied la terre, c'était à la fois pour lui le sol « foncier, compact », que connaît bien le paysan, et aussi la peau vivante et sensible de la planète, lancée à travers les espaces. Il pressentait le « vent planétaire » qui tourmente les mers du Sud.

C'est pourquoi la Ville ne lui convenait pas. Il ne pouvait respirer dans ces boyaux bordés de façades. Il lui fallait s'en aller, comme son Anne Vercors dans la première *Jeune Fille Violaine*, « Vers la mer, vers le lieu grand ». Il lui fallait retrouver le sillage des caravelles de Christophe Colomb, de Vasco de Gama et de Magellan. Il lui fallait revivre la grande aventure des navigateurs, des explorateurs et des conquérants occidentaux. Il lui fallait retrouver la trace de Dieu sur toutes les terres, sur toutes les mers, sous tous les cieux. Il lui fallait exprimer la prodigieuse récolte, et cette unité enfin retrouvée par l'homme de tant de membres disjoints. La poésie aussi est une conquête et une explication. Qu'aurait servi d'entasser tant de richesse s'il ne s'était trouvé un nomenclateur pour les énumérer ?

Mais il ne fallait pas non plus se perdre dans cet entassement. Voilà pourquoi Claudel portait au cœur une blessure qui ne devait jamais se refermer. D'autres diront cette histoire d'amour. Ce n'est pas elle ici qui nous importe. Blessé, ce cœur le fut toujours, parce que rien au monde ne le pouvait satisfaire que la joie parfaite et qu'il ne nous en est jamais donné ici-bas qu'une inconsistante image. « Si elle ne parlait si bien d'autre chose, nous serions en paix avec la rose ». Cette terre même, comme je le disais au début, était à Paul Claudel un lieu d'exil et il ne l'aurait pas tellement aimée, il ne l'aurait pas saluée avec de pareils accents d'exultation si elle lui avait paru suffisante. C'est pourquoi aussi son métier de poète, qu'il exerçait pourtant avec une si grande conscience professionnelle ne lui paraissait pas répondre à la vocation la plus haute.

Les très grands dominant toujours la matière sur quoi s'exerce leur génie et l'art même qu'il utilisent. C'est à ce prix seulement que l'univers devait se rendre à la conjuration du poète. Les vrais conquérants sont ceux qui ne sont pas vaincus par leur conquête, mais leur regard ne cesse jamais de s'élaner au-delà, vers ce que Claudel nommait « la rive ultérieure ». Quand Colomb avait mis à la voile, ce qu'il cherchait, ce n'étaient pas les Indes dans le soleil couchant, ni même cette prodigieuse Amérique qu'il ne soupçonnait pas, mais cette autre rive, précisément. La rive à

laquelle Paul Claudel vient d'aborder dans la nuit du 22 au 23 février 1955.

De profonds changements se sont produits dans le monde, depuis qu'il avait commencé d'écrire. Il a connu l'Amérique des pionniers, le vieil empire chinois dans les dernières années de sa décadence, l'Europe d'avant 1914, le triomphe éphémère de l'ère victorienne et il a vu tout cela s'écailler, de nouveaux empires s'édifier sur les ruines des anciens, l'unité matérielle du monde se traduire par d'affreux déchirements. A certains égards, comme ses grands prédécesseurs, comme Homère, comme Virgile et comme Dante, il a été le chantre des triomphes du passé. *Le soulier de Satin* est une *Iliade* qui célèbre la grandeur de l'Espagne et celle de l'Europe à leur apogée, tandis que déjà la roue du destin a tourné.

Mais ces énormes vicissitudes n'étaient point faites pour déconcerter un homme tel que Paul Claudel. Il les avait prévues dès l'époque où il écrivait *Tête d'Or*. Il savait que « l'effort humain, parvenu à une limite vaine, se défait de lui-même comme un pli ». Mais il n'ignorait pas non plus que toute l'histoire n'est qu'un merveilleux avancement vers autre chose et vers une transmutation bienheureuse. Il reconnaissait partout les pierres encore mal équarries de la future Jérusalem et, par-dessus les « villes en flammes », sur un sol mal sûr et sous un ciel sillonné d'éclairs, il entonnait l'hymne exultante parce qu'il savait que les œuvres de l'homme passent, mais que la parole de Dieu est inébranlable. C'est pourquoi, ayant parcouru l'univers des choses visibles, il s'était, durant les trente dernières années, consacré de plus en plus à l'interprétation des Ecritures, lisant ainsi le livre au recto et au verso et lui trouvant le même sens.

Une pareille entreprise, si elle n'avait été constamment soutenue par l'un des plus extraordinaires génies poétiques qui ait jamais habité une âme humaine, aurait été ridicule. Nous ne pouvons aujourd'hui saluer que son éclatante réussite. Jamais la gloire ne s'est posée sur un front qui fût aussi digne de l'accueillir. Je le revois sur son lit funèbre, le vieux poète terrassé. Il n'est plus qu'une pauvre dépouille, demain rendue à cette cendre que l'Eglise, au jour de sa mort précisément nous rappelait. Mais une dernière fois nous pouvons admirer la puissante arcature de ce crâne fait pour le laurier, où l'univers a tenu dans un fourmillement de paroles et de personnages inventés. Il a rejoint ses pairs dans le Panthéon de l'histoire. L'homme nous a définitivement tourné le dos. « Je suis parti bien des fois déjà, mais cette fois-ci est la bonne ». Il laisse aux siècles futurs une inépuisable moisson.

## L'ACCOUCHEMENT A TRAVERS LES AGES

par le docteur Max Rivière

(suite et fin)\*

### *L'accélération.*

La période de dilatation est abrégée par l'emploi des analgésiques. Tout se passe comme si l'atténuation de la douleur abaissait le tonus cervical, ou relâchait un spasme, facilitant l'action de la contraction utérine.

La période d'expulsion, par contre, est souvent prolongée. Il est impossible de maintenir longtemps une parturiente en état d'analgésie sans troubler la dynamique utérine et l'effort volontaire. L'expérience prouve que le nombre des interventions s'accroît, soit qu'un réel arrêt de la progression ou l'apparition d'une souffrance foetale conduise à abréger cette période par une application de forceps, soit que, trop souvent : « indolence et rapidité » soient étroitement liées dans l'esprit du médecin et de la parturiente, l'un et l'autre arrivant à souhaiter que l'accouchement se termine le plus rapidement possible. A ce stade, « le vite » tend à se substituer au « sans douleur ».

La vitesse poursuivie comme but est contraire à l'essence même de l'accouchement physiologique.

### *L'obstétrique contre-nature.*

Une obstétrique qui se laisse entraîner sur cette pente devient nécessairement une obstétrique « contre-nature ».

### *Le scandale de la vulgarisation médicale.*

Il y a, de la part de l'accoucheur, du mérite à résister à cette tendance. Un des scandales des temps contemporains, est la vulgarisation médicale. Il n'est de journal féminin qui ne tienne à mettre ses lectrices au courant des dernières inventions, des dernières techniques de l'analgésie obstétricale. Comment ces lectrices pourraient-elles porter un jugement de valeur sur ces inventions ou ces techniques ? Cette incapacité ne les empêche pas de réclamer, parfois de tenter d'imposer à leur accoucheur

---

(\*) Voir Conjonction No. 55 de février 1955.

telle méthode d'analgésie dont elles ont entendu chanter les merveilles. Que leur importe la méthode, pourvu qu'elles ne souffrent pas ?

Tous les accoucheurs ont été sollicités ainsi, et continueront de l'être.

#### *Responsabilité de l'accoucheur.*

Responsables de la vie du fœtus et de la mère, ils ne doivent jamais se laisser déposséder d'une initiative qui leur appartient en propre, et ce n'est pas la technique qui leur est proposée par la parturiente qu'ils devront adopter, mais celle que leur propre expérience leur a montrée fidèle et sans danger.

\*  
\* \*

Parvenus à ce point de notre exposé, arrêtons nous un instant, retournons nous pour contempler les étapes parcourues et dresser un bilan :

Dans le passé lointain, l'accouchement nous apparaît comme généralement facile puisqu'il ne requiert que peu ou pas d'assistance. Est-il douloureux ? Aucun document ne nous en informe. La dystocie qui ne peut pas ne pas exister de tout temps, y paraît relativement rare. Elle est imputée au mauvais vouloir des dieux.

Dans le passé moins lointain, c'est la dystocie qui occupe médecine et parturientes. Les solutions qui y sont apportées sont dramatiques, patientes et entourage en conçoivent un sentiment de terreur.

Plus près de nous, mieux traitée, la dystocie devient moins redoutable, l'infection puerpérale passe au premier plan et contribue à renforcer la notion que l'accouchement est une terrible épreuve, inséparable de la douleur.

Tout près de nous, la douleur domine tout. Il faut lui échapper à tout prix. Nous faut-il penser avec Soranus d'Ephèse que certaines de nos contemporaines « sont amollies par le plaisir ? ». Peut-être, Soranus nous le dit aussi, dès le 2<sup>e</sup> siècle, le sont-elles « par la crainte, par la terreur ».

Elles ont souvent bien des excuses, la fonction maternelle n'est pas toujours honorée par la Société, comme il le faudrait, l'enfant n'est pas toujours souhaité ni respecté, les ressorts psychologiques sont détendus.

Le développement des méthodes d'anesthésie et d'analgésie, la publicité faite autour d'elles, contribuent à les confirmer dans cette opinion que les douleurs de l'enfantement doivent être tel-

lement horribles qu'il faut inventer pour les faire disparaître les produits les plus extraordinaires. Mettre un enfant au monde leur apparaît un acte contre nature, aussi anormal qu'une affection chirurgicale grave.

\*  
\* \*

Il est temps maintenant de regarder le présent et de chercher à lire l'avenir.

Voici que tout est remis en question :

*Dick Read.*

La voix de Dick Read s'élève. Que dit-elle ? Elle dit ceci :

« Un acte naturel ne doit pas être douloureux. La fonction maternelle la plus élevée de toutes les fonctions humaines ne peut échapper à cette loi. L'expérience prouve cependant que l'accouchement chez la femme s'accompagne de douleurs très pénibles à supporter. Il faut donc admettre qu'un facteur artificiel est venu interférer avec un processus naturel pour en dénaturer les caractères. Ce facteur est psychique ». La voix de Dick Read vient ainsi au XXe siècle faire écho à la voix de Soranus, vieille de 1800 ans !

Voici comment il s'exprime :

« La civilisation et la culture sont responsables de certaines influences qui ont agi sur l'esprit des femmes et y ont introduit « la peur » de l'accouchement. Et plus les races se sont cultivées, plus elles ont affirmé que l'accouchement était une épreuve dangereuse et douloureuse. Cette crainte et l'appréhension de la douleur ont donné naissance à des réflexes de défense qui ne sont pas uniquement psychiques car le mécanisme de protection du corps comprend une tension musculaire. Malheureusement, la tension naturelle créée par la peur, influence les muscles qui ferment la matrice et s'opposent à l'expulsion de l'enfant.

Donc, la peur, la douleur, la contracture sont les 3 maux qui, nullement conformes au dessein naturel, ont été introduits artificiellement dans le cours des âges par l'ignorance de ceux qui primitivement furent chargés d'assister les femmes en couches. Si douleur, peur et contracture marchent de pair, il doit donc être nécessaire d'éliminer la contracture et de surmonter la peur pour vaincre la douleur ».

Et voici la définition de la douleur par Dick Read : « L'interprétation mentale d'un stimulus agressif ».

Le problème de la douleur au cours de l'accouchement normal est ainsi posé sur le plan psychologique.

Le temps nous manque pour discuter à fond les conceptions de Dick Read, si riches, nous le verrons dans un instant, de conséquences.

L'analyse des douleurs ressenties au cours de l'accouchement normal, montre qu'elles sont presque exclusivement l'expression de la contraction utérine et accessoirement de la distension des voies génitales basses.

Actes de la vie végétative, les phases de la parturition, n'ont théoriquement pas de raisons d'être ressenties douloureusement, aussi longtemps que le processus se déroule normalement.

L'immense expérience concordante qui prouve cependant le contraire, ne prévaut pas contre l'expérience limitée des 7 à 14% de femmes déjà citées qui accouchent sans souffrir.

Cette assertion est confirmée par les résultats surprenants obtenus quand on applique de bonne foi à la conduite de l'accouchement le principe de Dick Read : « Il s'agit d'éliminer la peur, de vaincre la contracture pour la remplacer par une décontraction, un relâchement tant physique que psychique ».

Le but essentiel sera atteint par une éducation systématique de la future parturiente, commencée vers le 5<sup>e</sup> mois, sous forme d'entretiens particuliers au cours desquels le médecin explique à la femme, les phénomènes inusités qu'elle constate en elle-même au cours de la gestation. Cet enseignement lui permet d'assister d'une façon intelligente au développement de sa grossesse et supprime d'ores et déjà un des éléments constitutifs de la peur : l'ignorance.

Parallèlement, le médecin s'efforce de détruire les influences défavorables qui s'exercent sur la gestante, du fait des conversations, des lectures, des exemples qui lui sont imprudemment rappelés et, à l'inverse, exalte chez elle les joies et la grandeur de la maternité.

Exercices respiratoires et musculaires préparent l'organisme aux différents temps de l'accouchement qui ont été clairement et simplement analysés avec la future parturiente.

La présence de l'accoucheur auprès de ses clientes le plus tôt possible après le début du travail, ses encouragements contribuent pour une très large part à la marche simple et indolente de l'accouchement.

#### *Les Russes, le matérialisme.*

Longtemps après Dick Read, dont la priorité ne paraît pas contestable, les auteurs Russes ont édifié eux aussi une doctrine de l'accouchement sans douleur, inspirée de la théorie pavlo-

vienne des réflexes conditionnés. Ramenant toute la psychologie humaine au fonctionnement strictement matériel de l'écorce cérébrale, reniant ainsi à tout acte humain ce qui, à nos yeux en fait l'essentiel : la liberté, les auteurs russes aboutissent cependant à des résultats pratiques comparables à ceux qu'obtient Dick Read.

76 à 82% des parturientes préparées à l'accouchement affirment n'avoir pas souffert.

\*  
\* \*

Au terme du long chemin que nous venons de parcourir ensemble, voici que l'accouchement nous apparaît libéré peu à peu de tout ce qui en faisait un événement redoutable. Le dernier obstacle : la douleur est vaincue.

*Licéité de l'accouchement sans douleur.*

Si vraiment il en est bien ainsi, certaines questions peuvent se poser à la conscience chrétienne.

Est-il permis de soustraire la femme qui enfante à la malédiction dont elle a été frappée par Dieu après sa faute ? Ce n'est pas le lieu, au cours de cette conférence qui s'adresse à un auditoire où sont représentées des croyances différentes, de développer les raisons pour lesquelles le médecin chrétien et plus particulièrement le médecin catholique doit considérer comme licite le principe même de l'analgésie obstétricale.

Il en est une, à nos yeux, péremptoire : ce sont les paroles prononcées le 29 septembre 1949 par le Pape Pie XII lors du 4e congrès international des médecins catholiques réunis à Rome.

*Texte pontifical.*

« Soucieux de ne rien négliger des avantages des progrès de la médecine, le médecin est continuellement à l'affût de tous les moyens de guérir ou tout au moins de soulager les maux et les souffrances des hommes... Il s'efforce d'atténuer les douleurs de l'enfantement sans toutefois mettre en péril la santé de la mère ou de l'enfant, sans risquer d'altérer les sentiments de tendresse maternelle pour le nouveau-né ».

Dans son commentaire du 7 janvier 1950, l'Osservatore Romano ajoute ceci : « Les conséquences du péché originel ne se limitent pas aux douleurs de l'enfantement et à la sueur du front... elles comprennent toutes les formes d'imperfection et le mal qui se déploient sur tous les plans de la vie : la maladie, la douleur, la mort, le vice et le délit, tous « Salaire du péché ».

Dans le plan de la Rédemption, rentrent toutes les manières dont les hommes cherchent à se délivrer du mal par les moyens de la nature et de la grâce, par la science, par la prière, par le miracle.

#### *Supériorité de la technique de Read.*

Si l'analgésie obstétricale est licite quand elle est obtenue par des moyens médicamenteux, que dire de celle que procurent les techniques psychologiques que nous venons d'évoquer.

Elles ne présentent aucun des dangers exceptionnels mais réels que font courir les procédés jusqu'ici employés, elles tiennent compte de tout ce qu'il y a dans l'homme.

*Pour les Pavloviens*, l'homme est un animal supérieur dont le cerveau a bénéficié d'un développement sans égal. Toutes les opérations intellectuelles ne dépassent pas le plan de la matière qui leur sert de substratum.

*Pour Dick Read*, cet animal supérieur accède à une psychologie qui se dégage de la matière pure et se construit au-dessus d'elle.

*Pour le chrétien*, l'homme est autre chose qu'un animal. Être créé, il entre en relations avec son Créateur sur un plan spirituel. Il admet sa dépendance. Invité à croître et à multiplier, il reconnaît la grandeur et la noblesse d'une mission qui transmet la vie et continue la Création. Il sait que les souffrances et les peines matérielles sont inséparables de la maternité et qu'elles font partie du châtement du péché originel.

Mais il sait aussi qu'il lui est permis de profiter de tous les allègements qui l'aident à porter son fardeau, car il est libre d'en supporter tout le poids dans un but de rédemption personnel ou collectif, libre aussi de demander à en être soulagé.

Cette conception de l'homme lui donne ses vraies dimensions. Elle ne lui retire rien des mécanismes matériels démontrés par l'expérimentation pavlovienne, elle ne détruit rien des possibilités psychologiques sur lesquelles s'appuie Dick Read. Elle stratifie ces notions de base pour les couronner, les transcender en reconnaissant à l'homme la liberté qui lui est donnée par Dieu d'accepter ou de refuser la douleur en usant des moyens mis à sa disposition par la recherche scientifique.

#### *Conclusions.*

Nous venons au cours de cette conférence de parcourir à grands pas rapides l'histoire millénaire de l'accouchement.



Nous l'avons vu se charger au cours des âges du poids de la dystocie et de l'infection, du poids aussi, encore plus lourd, de la malédiction divine.

L'élargissement progressif des connaissances humaines obtenu par le travail acharné de générations successives, a permis peu à peu de réduire ce poids écrasant. L'accouchement contemporain évolue sous le signe de la sécurité, mais la douleur paraît en demeurer l'accompagnement inéluctable.

Elle a pris une telle importance dans l'esprit de la femme et de l'accoucheur que sa suppression devient l'objectif essentiel de l'un comme de l'autre.

A ce stade, toutes les tentations surgissent. L'accouchement, acte naturel par essence, tend à devenir un acte contre nature, aussi bien sur le plan psychologique que sur le plan matériel. La dystocie vaincue à force de sagesse et d'ingéniosité, va renaître entre les mains de l'interventionniste. La parturiente, asommée par les anesthésiques les plus variés, refuse de participer à la naissance de son enfant. Elle rejette plus ou moins consciemment le rôle supérieur qui lui est providentiellement dévolu.

A ce tournant tout chancelle.

L'intervention de Dick Read vient redonner à l'accouchement tout son sens, à la femme qui accouche toute sa dignité, à l'enfant son caractère sacré, à la famille son rang social.

Cette victoire obtenue sur la douleur par des moyens naturels, représente sans aucun doute, une des plus grandes acquisitions de l'obstétrique contemporaine.

# Poèmes

Chr. ST-LEGER (Haïti)

## NE ME REGARDE PLUS (extraits)

Non, ne me regarde plus,  
Ne cherche point mes yeux  
tout embués de larmes,  
que tu en fis couler :  
Des larmes de feu cuisant  
qui noircissent mes paupières ;  
Oh ! ne me regarde plus.

Te souvient-il des journées,  
Côte à côte, ensemble vécues,  
des sourires chauds qui fusaiient  
de nos lèvres prodigues,  
de ces baisers volés  
au hasard d'une absence.  
de ces étreintes... d'un bruit  
qui nous faisait écarter nos corps  
avides d'amour.  
T'en souvient-il ?

L'Hirondelle sur la cime  
perchée, dans sa pleurante trille  
maudit le jour nouveau  
qui naît sans nos amours.  
La brise du matin qui monte  
vers tes hauteurs a perdu  
son haleine et la rose  
matinale se ferme sans joie,  
parce que sans amour.

**PIERRE VASSEUR-DECROIX (FRANCE)**

*FROID*

*Aux citadelles de l'hiver ne vivent pas les nuages, ni les arbres, ni la mer*

*aux citadelles de l'hiver, le temps est un arrêt ; le froid entretient le vide et le silence — des lieux de pays s'étendent, se suivent, continuent à perte de vue sans amener de diversion aux citadelles de l'hiver, pleines pierres, pleine glace aucun sillage d'oiseau, ne pourraient mordre les doigts, recroquevillés, sans force les yeux deviennent bleus, puis blancs puis, sous l'influence accrue du gel, ils s'étoilent et craquent la pensée ne voyage plus : elle veille dans les salles resserrées près des flambeaux fixes.*

*Aux citadelles de l'hiver se perdent les noms et la survivance de la chair sur les os qui s'effritent Il n'y a qu'un froid durable qui grandit, un froid plus fort que l'acier, plus insidieux*

**RENE STREIFF (FRANCE)**

*BALLADE A NOTRE-DAME*

*Voici venir l'hiver, le froid, le vent,  
Et toutes ces fleurs dans le cimetière,  
Fugaces comme un rêve décevant,  
Telles, au désert, l'ombre forestière...  
Ainsi j'aurais volé la bouquetière,  
A genoux, je serais resté des mois,  
Pour vous prier, ma vie toute entière !...  
Gente Marie ayez pitié de moi !...*

*Le joli mai ne m'a pas vu souvent,  
A vos pieds, pour courber ma tête altière,  
Devant votre Jésus, le Dieu vivant...  
Votre louange n'est pas ma matière,  
Et de mes beaux sentiments, j'ai fait litière...  
Aucun bouquet, nul chapelet, ce mois,  
N'ont gagné votre céleste frontière...  
Gente Marie, ayez pitié de moi !...*

*J'avais préparé ce plaid émouvant,  
Avant d'avoir franchi votre portière,  
Je ne sais que me taire, en poursuivant  
En vain les mots, la phrase cachottière,  
Si vide de sens, puisque de matière...  
O Maman du Ciel, voyez mon émoi,  
Grâce pour mon orgueil de condottière,  
Gente Marie, ayez pitié de moi !*

*Envoi*

*Vierge de pureté, douce courtière  
Du Paradis, n'oubliez pas ma foi,  
Quand viendra l'heure, au seuil du cimetière,  
Gente Marie, ayez pitié de moi !...*

Prix André Bouchier  
Jeux Floraux du Quercy 1953.

# Silhouette

LE R. P. GUICHEMERRE (\*)

par Simon Lando

Monseigneur Luigi Raimondi, Nonce Apostolique, Doyen du Corps Diplomatique, (que je remercie tout spécialement d'être venu présider avec tant de bonne grâce cette réunion) serait sans doute choqué s'il m'entendait soutenir que l'Institut Français a donné, à ce milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le signal à un retour offensif des Jésuites dans l'île de Saint-Domingue. Les apparences seraient pourtant de mon côté si je m'attachais seulement à quelques faits séparés par de larges intervalles de temps.

Cette Congrégation, succédant aux Capucins dans la Partie du Nord, joua un rôle considérable dans cette île à partir de 1704. Elle fournit des desservants de paroisses, des défricheurs, de savants naturalistes et historiographes — tels que les PP. Olivier, Larcher, Le Pers, Charlevoix, Margat. Je ne cite que les plus célèbres et mets à part, dans cette brillante pléiade, le fameux Père Boutin, admirable figure de missionnaire, d'un courage et d'un zèle indomptable, nommé au Cap « curé des Nègres », inventeur, dit-on, du « cabrouet ». Ce religieux ne craignit pas de défendre ses fidèles envers et contre tous, gouverneurs et intendants non exceptés. Puis vinrent les tribulations, les accusations, les calomnies, le séquestre des biens de l'Ordre et l'expulsion officielle en 1763.

Sautons près de deux siècles. Nous voici après la seconde guerre mondiale. Un Institut Français est fondé à Port-au-Prince. Parmi ses premiers grands orateurs venus de l'extérieur, certains d'entre vous se rappellent avoir entendu — avec quelle délectation — le R. P. Chaillet de la Société de Jésus, directeur du grand hebdomadaire parisien « Témoignage chrétien ». C'était, je viens de le vérifier dans notre revue *Conjonction*, le 20 janvier 1948. Il a fallu attendre jusqu'en décembre 1954 pour que le Dr Ralph Brown, mon distingué collègue de l'Institut Haïtiano-Américain produisit, en la personne du R. P. Guthrie, le premier Jésuite de

---

(\*) Extrait d'une présentation prononcée à l'Institut Français le 1<sup>er</sup> mars dernier.

sa nation. Notre priorité est évidente ; nous la revendiquons. Mais n'oublions pas que, dans l'intervalle, une importante Mission de religieux canadiens français s'est vu charger du Grand Séminaire de Port-au-Prince. Elle est dirigée par le R. P. Arthème Tétraux, S. J. (que je suis particulièrement heureux et flatté de saluer ici ce soir)

Ce n'est donc pas en isolé que le R. P. Albert Guichemerre, mon compatriote, affronte cette tribune. Plusieurs de ses confrères sont présents dans cette salle et il est parfaitement conscient, aussi, de ce que cette belle île antillaise doit à sa grande Congrégation qui a su marquer l'enseignement public français d'un sceau encore durable que j'ai évoqué récemment dans une discussion qui suivait une des dernières allocutions du R. P. Guthrie.

La passion du R. P. Albert Guichemerre est celle de tant de ses glorieux aînés : enseigner et convaincre. Mais vous verrez qu'il n'y procède ni en professeur ni en pédant. Pour comprendre et conquérir le cœur des hommes, il semble vouloir oublier théologie et philologie. Dans les camps de prisonniers, il a appris le langage direct de ceux qui souffrent. Imperceptiblement, il s'est institué maître en tolérance et en conversion. Par un mot de camarade, il obtient, dans leur commune détention de Trêves en Allemagne, une pièce religieuse d'une orthodoxie impeccable d'un certain Jean-Paul Sartre. C'est une sorte de Jeu biblique, intitulé *Bar-Jona* et destiné à une représentation de Noël. Le philosophe existentialiste ne l'a jamais fait imprimer, mais il en circule une soixantaine d'exemplaires dactylographiés de par le monde. Quand on apprend cette collaboration inattendue, on frémit à l'idée de ce qu'elle aurait donné si elle se fût prolongée derrière les barbelés. Mais Sartre fut plus heureux, temporellement, que son compagnon religieux. Il fut libéré assez tôt pour des raisons de santé. Le R. P. Guichemerre continua de connaître l'amertume et aussi l'enrichissement — d'une longue captivité. Il ne fut rendu, lui, aux siens, que bien plus tard, à la fin de la guerre, grâce à l'armée du Général Youkov et aux équipes de rapatriement américaines. Ces longues méditations de prisonnier, soutenues par la foi, loin d'entamer ses profondes certitudes, ont développé chez lui, le sens d'une joie invincible, celle-là même dont il va s'efforcer de suivre la saine tradition dans notre littérature.

L'Institut Français se fait une fête, il le sait, de l'accueillir. Il le remercie, par ma voix, avec effusion et le prie de faire part de sa gratitude au Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Étranger qui nous a fait le grand honneur de le déléguer parmi nous.

# COURRIER DE FRANCE

## LA HUITIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO

La Conférence Générale de l'Unesco vient de clôturer sa 7<sup>e</sup> Session qui réunissait à Montevideo, depuis le 12 novembre, les délégués de 72 états.

Ses travaux ont été particulièrement importants, la Conférence ayant voté le budget le plus élevé qui ait jamais été accordé à l'Unesco, et ayant en même temps assigné à l'Organisation un programme nouveau dont les activités s'attaquent directement aux problèmes les plus graves du monde moderne.

Pour la première fois, les délégations de la Biélorussie, de l'Ukraine et de l'U. R. S. S. siégeaient à la Conférence générale. Ce sont les contributions de ces nouveaux états-membres qui permettent, en grande partie, l'accroissement du budget, qui, de 18.752.000 dollars pour 1953-1954, passe pour 1955-1956 à 21.617.000, soit une augmentation de 15%.

Cette augmentation, d'ailleurs, n'affecte généralement pas le montant des contributions de chacun des Etats-Membres. Signalons à cet égard que le pourcentage de la contribution des Etats-Unis a été ramené de 33,3% à 30%, et que plusieurs pays ont obtenu le droit de voter à la Conférence malgré les arriérés de leurs contributions. C'est le cas de la Chine (nationaliste), de la Hongrie, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

Parmi les autres décisions d'ordre administratif prises par la Conférence, dont le Président était Don Justino Zavala Muniz, Ministre de l'Education de l'Uruguay, on notera en premier lieu la réforme du Conseil Exécutif. Désormais les membres de ce Conseil, chargé de déterminer la politique de l'Organisation entre les sessions de la Conférence, ne siégeront plus à titre personnel, mais en qualité de représentants de leur gouvernement. Ont été élus les 22 personnalités suivantes :

MM. Mohamed Awad (Egypte), Frans Bender (Pays-Bas), Paolo de Berredo Carneiro (Brésil), Estelrich y Artigues (Espagne), Ferrara Marino (Cuba), Toru Haguiwara (Japon), Herman Johannes (Indonésie), Henri Laugier (France), Pin Malakul (Thaïlande), Jean Maroun (Liban), Martinez Cobo (Equateur), Nathaniel Massaquoi (Libéria), Arcot Mudaliar (Inde), Jacob Nielsen (Danemark), G. A. Raadi (Iran), Mme Maria Schluotor-

Hermkes (Allemagne), MM. Secco Ellauri (Uruguay), S. M. Sharif (Pakistan), A. V. Solodovnikov (U. R. S. S.), Athelstan Spihlhaus (Etats-Unis), Ben Bowen Thomas (Royaume-Uni), Vittorio Veronese (Italie).

Quant au programme arrêté par la Conférence, il convient de signaler d'abord trois résolutions qui en marquent l'esprit et en affectent l'orientation future.

La première de ces résolutions, proposée par la France, l'Inde et le Japon, — et votée à l'unanimité — ordonne à l'Unesco d'entreprendre dans les délais les plus courts l'étude des effets de la radio-activité sur les êtres vivants. Elle lui demande de diffuser toutes informations objectives sur les dangers et l'utilisation pratique de l'énergie atomique. L'Unesco devra, en outre, étudier les mesures propres à faciliter l'usage des radio-isotopes dans la recherche et l'industrie.

Par une seconde résolution, la Conférence a voulu proclamer « sa foi dans la possibilité de résoudre toutes les tensions par la pratique de la modération, de la tolérance, de la compréhension et de la bonne volonté », et elle demande à l'Unesco d'entreprendre « l'étude objective des moyens de favoriser la coopération pacifique, conformément aux objectifs énoncés dans son acte constitutif ». Cette motion émanait de trois pays ; l'Inde, la Tchécoslovaquie et les Etats-Unis.

La Conférence enfin condamne l'usage de la presse, de la radio et du cinéma à des fins bellicistes, et invite tous les Etats membres à prendre les mesures nécessaires pour assurer la liberté d'expression et pour écarter les obstacles qui s'opposent à la circulation internationale de nouvelles « non déformées ». Adoptée à l'unanimité, cette résolution avait été présentée conjointement par le Canada, la Colombie, l'Equateur, les Etats-Unis, la France, le Liban, le Mexique, le Royaume-Uni et l'Union Soviétique.

Ces deux dernières résolutions furent encore citées par le Directeur général, M. Luther Evans, dans un discours prononcé le 10 décembre, anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme : « elles donnent au monde, a-t-il déclaré, une preuve vivante de la détente internationale. ».

Ce discours se situait, d'ailleurs, dans le contexte d'une fin de conférence particulièrement chaleureuse. Les délégués unanimes tinrent à remercier le pays qui les avaient accueillis en exaltant l'exemple démocratique de l'Uruguay, et en s'associant à un hommage solennel rendu à la poétesse uruguayenne Juana de Ibarbourou.

Sans pouvoir analyser en détails le plan de travail qui vient



d'être décidé pour l'Unesco, signalons brièvement les points saillants de ce programme, selon les diverses disciplines de l'éducation, des sciences naturelles, des sciences sociales, des activités culturelles et de l'information.

*Education* : Les efforts continueront de porter sur le développement et l'amélioration des systèmes d'enseignement scolaire. Pour aider les nombreux pays qui se heurtent, dans ce domaine, à de graves problèmes de financement, on prévoit la création d'un Fonds international ; les sommes ainsi réunies seront investies de préférence dans des bâtiments ou dans l'équipement scolaires. La troisième Conférence régionale sur l'Enseignement gratuit et obligatoire aura lieu en Amérique latine en 1956. Le fonctionnement de l'Institut international de Psychologie de l'Enfant, créé cette année à Bangkok, sera assuré durant les deux années à venir. Une conférence sur l'enseignement technique et professionnel dans les Etats arabes sera organisée en 1956. D'autre part, pour favoriser la formation des instituteurs ruraux, une expérience pilote permettra d'adjoindre une école normale à l'un des centres régionaux qui préparent actuellement des spécialistes de l'éducation de base. Enfin, deux conférences seront organisées — l'une en 1955 en Europe occidentale, l'autre en 1956 en Asie — pour rechercher les moyens d'améliorer les manuels scolaires et de développer ainsi la compréhension mutuelle entre les populations de ces deux régions.

*Sciences* : Conformément au vœu cité plus haut, le Département des Sciences naturelles a reçu les fonds nécessaires pour lui permettre d'aider à la préparation de la Conférence internationale sur les Usages Pacifiques de l'Energie atomique, qui sera convoquée par les Nations Unies au cours de l'été 1955. Outre les études ainsi imposées, l'Unesco travaillera à introduire l'enseignement nucléaire dans les écoles et organisera à la fin de l'année prochaine une conférence sur l'éducation scientifique du public.

Comme chaque année, de nombreuses subventions sont destinées aux grandes associations scientifiques internationales, ainsi qu'à la Commission indienne de Mathématiques pour l'organisation d'une conférence de l'enseignement mathématique dans l'Asie du Sud-Est, et au Centre international de Calcul, qui va s'ouvrir à Rome à la suite des travaux préparatoires dûs à l'Unesco. Mais, parmi les tâches directement confiées à l'Unesco, une des plus importantes sera la mise au point d'un programme coopératif de recherches dans le domaine de l'océanographie physique et de la biologie marine. Plusieurs missions d'experts sont également décidées : il s'agira surtout des recherches en matière d'astronomie et de rayons cosmiques, dont les spécialistes seront

chargés de développer l'enseignement dans des pays d'Amérique du Sud.

*Sciences sociales* : En application de la résolution concernant la coopération pacifique, une conférence internationale sera organisée au plus tard à la fin de 1955. Les associations internationales compétentes seront invitées à discuter de ces problèmes au cours de leurs congrès. L'Unesco devra déterminer les méthodes les meilleures pour améliorer la connaissance des pays étrangers et la manière de présenter ces pays dans les organes d'information.

Elle poursuivra son action contre la discrimination raciale, pour la protection des minorités et l'intégration des immigrants. Elle demeurera attentive aux effets sociaux des transformations techniques ; outre les travaux auxquels se livrent depuis un an à Paris le Bureau International de Recherches sur les implications sociales du Progrès technique, un centre régional de recherches sur les problèmes sociaux de l'industrialisation sera créé en Inde au profit des états de l'Asie méridionale. Les conséquences sociales de la réforme agraire feront également l'objet d'études approfondies.

*Activités culturelles* : L'aide directe aux Etats membres va prendre une importance nouvelle : de nombreuses missions d'experts seront mises à leur disposition, pour travailler sur place dans le domaine des bibliothèques publiques, des musées, de la sauvegarde des biens culturels et de l'éducation par les arts. D'autre part, l'Unesco va maintenant contribuer à la production de matériel de lecture destiné aux ex-illettrés, en publiant des livres qui doivent être non seulement précieux aux points de vue pédagogique et culturel, mais immédiatement utiles au développement de l'esprit international. C'est aussi l'esprit international que serviront des entreprises comme l'édition des Oeuvres représentatives, la préparation d'une Histoire scientifique et culturelle de l'Humanité, l'étude des cultures traditionnelles en Asie du Sud-Est. Il est clair que les activités générales qui lient l'Unesco aux organismes professionnels des arts, des lettres, de la philosophie et des sciences humaines se poursuivront sans relâche, de même que les travaux de documentation et d'échanges bibliographiques. On doit remarquer cependant que la Conférence a voulu souligner la nécessité des services à rendre aux Etats sur le plan régional ou national, instituant ainsi une véritable assistance culturelle, qui pourrait éventuellement compléter l'œuvre de l'assistance technique.

*Information* : sur le plan de l'Information, la Conférence a défini les deux fonctions principales que l'Unesco avait à remplir en vertu même de son Acte Constitutif.

La première, relative à l'information du public, tend à faire connaître le travail des Nations Unies et des Institutions Spécialisées, à encourager la compréhension internationale et à diffuser certains thèmes essentiels comme les Droits de l'Homme ou la lutte contre la discrimination raciale. La seconde fonction de l'Unesco dans ce domaine vise la liberté de l'information et l'aide aux Etats-membres pour le développement de leurs moyens d'information.

*Assistance technique* : Le rôle de l'Unesco dans le programme chargé des Nations Unies pour l'Assistance Technique a fait l'objet d'un rapport détaillé à la Conférence : 140 experts recrutés par l'Unesco travaillent actuellement dans 36 pays. En 1955, l'Organisation continuera d'offrir les services de l'assistance technique dans six domaines principaux : développement du système scolaire dans 19 pays — extension de l'éducation de base (Thaïlande, Ceylan, Pakistan, Cambodge, Irak, Libéria, Haïti, Vénézuéla, Somalie, Libye, Birmanie, Soudan, Costa-Rica, Colombie, Nicaragua, etc...) — amélioration de l'enseignement technique dans 8 pays — entretien ou création de centres de documentation scientifique (Mexique, Egypte, Inde, Yougoslavie, Uruguay) — développement de la recherche scientifique (Inde, Israël, Turquie, Egypte, Pakistan) — amélioration de l'enseignement scientifique aux niveaux secondaire et supérieur dans 17 pays.

On notera pour terminer les décisions prises par la Conférence concernant le statut et le règlement du personnel de l'Unesco. Sur la demande du Directeur général, certaines modifications ont été apportées à ces textes : elles prévoient de nouveaux motifs pour lesquels il peut être mis fin à l'engagement d'un membre du personnel. Elles créent en même temps, un Comité consultatif spécial, comprenant un président nommé sur la proposition du Président de la Cour internationale de Justice, et 4 membres nommés par le Directeur général après entente avec l'Association du Personnel. Aucun licenciement, en vertu des dispositions nouvelles, ne peut intervenir avant que le Comité n'ait examiné l'affaire et fait rapport.

Rappelons que la Conférence avait, dès les premiers jours, décidé d'ajourner l'examen de l'admission de la République populaire de Chine et accepté les pouvoirs de la Chine nationaliste, et que l'admission à l'Unesco de la Roumanie et de la Bulgarie a été ajournée.

Citons enfin, parmi les dispositions administratives, l'adoption du russe et de l'espagnol comme langues de travail du Conseil Exécutif, et le choix du siège de la 9ème Session de la Conférence, qui se tiendra en 1956, à Delhi.

# Les livres

Albert BURLLOUD : *Psychologie de la sensibilité*  
(Paris, 1954, éd. Colin)

En achevant, quelques mois avant sa mort, une étude d'ensemble sur la *Psychologie de la sensibilité*, Albert Burloud n'a pas seulement réalisé une synthèse précise destinée à une excellente collection de vulgarisation ; il a présenté en même temps un dernier état de sa pensée philosophique personnelle. Car pour un penseur authentique il n'y a point d'œuvre de pure vulgarisation ; et il se peut même que les contraintes matérielles d'une collection littéraire, qui fixent les dimensions et l'objectif approximatif d'un ouvrage, contribuent à donner à la pensée d'un auteur une objectivité et une efficacité intellectuelles plus grandes que si sa méditation n'avait obéi à d'autres buts que l'approfondissement de ses propres problèmes.

Dans cette *Psychologie de la sensibilité* on retrouve sous une forme plus condensée les thèmes psychologiques que Burloud avait déjà développés dans ses principales œuvres antérieures, depuis ses *Principes d'une psychologie des tendances* et son petit livre sur le *Caractère* jusqu'à un *Traité de Psychologie* qui débordait largement sa destination explicite de manuel scolaire.

Entre la psychologie intellectualiste qui reste fixée sur l'étude de la *conscience*, en prolongeant ainsi une des perspectives du Cartésianisme, et une psychologie expérimentale et objectiviste qui renonce à toute introspection et se limite à l'étude d'un *comportement* purement externe, — Albert Burloud a voulu réaliser une psychologie des tendances. La tendance est spontanée, stable, intérieure au vivant ; elle est un « mode actif de la vie psychologique », c'est-à-dire un dynamisme d'abord instinctif puis affectif et enfin intellectuel. Elle n'est ainsi ni une chose ni une pure pensée. La vie des tendances devra donc être décrite de manière génétique comme un processus de spiritualisation progressive qui résume la conquête et le destin de l'humanité.

Dans sa *Psychologie de la sensibilité*, Burloud part du besoin pour reconstituer les sentiments dont l'analyse occupe la plus grande part de ce livre, car ce « sont les seuls phénomènes affectifs complets », et ce n'est qu'à travers eux que l'on peut apercevoir les tendances affectives qui constituent les « constantes dynamiques de la sensibilité ».

Le besoin, forme élémentaire de vie psychique, se prolonge par le désir : « Le besoin, observe Burloud, n'était qu'une tendance tropique, un facteur d'orientation ; le désir est le thème constitutif de l'objet. Il naît au point de rencontre de plusieurs besoins orientés dans le même sens ». C'est ainsi que des besoins génitaux, des besoins de tendresse et des besoins intellectuels peuvent converger dans le désir sexuel. Mais les désirs et les tendances affectives émergent dans les sentiments, qui constituent des « faisceaux de thèmes affectifs intégrés les uns aux autres et fixés sur un objet ». Le sentiment sous sa forme concrète a nécessairement un objet ; quoiqu'il se sépare de la phénoménologie en proposant une *analyse* des fonctions mentales et non une *description* globale de la conscience, Burloud reconnaît pourtant lui aussi le caractère intentionnel du sentiment. Le sentiment n'est jamais pour lui un pur « état de conscience », mais « une certaine manière de nous mettre en rapport avec les choses ».

Alors que les phénoménologues cherchent à comprendre le sentiment en fonction de sa visée, Burloud l'enracine dans la tendance. Ou plutôt, entre la tendance et le sentiment, il donne un rôle déterminant à des formes abstraites et pourtant réelles, qui agissent comme des idées-forces et constituent des habitudes sentimentales : ces forces que les psychanalystes nomment des *complexes*, Burloud les désigne plus volontiers du nom d'*implexes* pour les situer nettement au-dessous de la conscience intellectuelle et les dissocier d'images et de souvenirs concrets, à la différence des complexes de la psychanalyse freudienne. Par exemple, un enfant névrotique pourra souffrir d'un « implexe de culpabilité », c'est-à-dire d'une habitude sentimentale désormais détachée des représentations et des chocs psychologiques qui l'auront suscitée. Ce sentiment abstrait a acquis paradoxalement une certaine individualité, une existence séparée. Il constitue une *forme affective* susceptible de s'appliquer tour à tour au sujet lui-même, à ses proches ou au monde.

La sensibilité tout entière représente pour Burloud « une sorte de pensée aveugle et immédiate » qui forme l'infrastructure de notre personnalité. Aussi proteste-t-il contre le préjugé intellectualiste — héritage cartésien selon lui — « qui met l'intelligence dans un monde à part, et non seulement au-dessus mais en dehors de la sensibilité dont elle n'est pourtant qu'un épanouissement ». Si l'on veut rapporter la pensée de Burloud à de grands systèmes métaphysiques, c'est de Leibniz — qu'il ne cite pas — ou de Spinoza — dont il utilise la psychologie — qu'il faudrait le rapprocher ; deux philosophies qui se passent précisément du *cogito* cartésien. Le critère du *cogito*, c'est-à-dire du primat de la pensée rationnelle consciente d'elle-même, pourrait servir à départager les deux grandes familles de philosophies.

Mais Burloud se désintéresse de la métaphysique. Sans en condamner le projet ni exclure l'idée d'un prolongement métaphysique de

sa doctrine, il entend limiter rigoureusement sa propre réflexion à la psychologie. Et telle est, je crois, son originalité dans la philosophie française d'aujourd'hui : car la réflexion purement psychologique, longtemps illustrée en France, est aujourd'hui désertée par les philosophes. Les psychanalystes sont d'abord des praticiens ; les psychologues expérimentaux veulent constituer une science comparable à la physique ; les phénoménologues existentialistes — Sartre, Merleau-Ponty — fondent leur description de la vie mentale sur un parti-pris métaphysique, et orientent plus ou moins expressément leur psychologie en fonction d'une visée éthique. C'est le mérite de Burloud — c'est peut-être aussi sa limitation — d'avoir su élaborer méthodiquement une psychologie qui, quoiqu'elle analyse le fondement de la vie mentale, reste séparée de toute autre investigation philosophique.

Jean-Louis BRUCH

### *Ce que publient des Instituts Français à l'Étranger*

Le hasard réunit sur ma table, en guise de Noël attardé, quelques volumes récents, Annales ou Collections de travaux publiés par divers Instituts français à l'étranger ; à l'intérêt fort varié de ces textes s'ajoute un commun mérite : nés de soucis assez divergents, édités dans des conditions elles-mêmes fort différentes, — et toujours méritoires !, — ces ouvrages, relevant d'un même et louable effort, mettent au service de problèmes culturels étrangers, — que leur exposé en langue française assure d'une plus ample diffusion, — les méthodes françaises de travail, ou bien dégagent, d'un exemple précis, des conclusions valables sur les rapports entre la civilisation de la France et celle des pays où travaillent ces Instituts. Quelque attitude parallèle s'y dégage parfois ; ainsi, de l'Est à l'Ouest européen, voici deux traductions, plus ou moins épiques, qui feraient croire, malgré Voltaire que le Français a, au moins comme interprète, « la tête épique »... Lisbonne, en effet, nous offre une nouvelle traduction des « Lusiades » et Budapest, une version, plaisamment commentée, de « Jean le Preux », fils aîné peut-être du « François le Champi » de G. Sand !

\*

\* \*

Ces « Lusiades », en une nouvelle traduction française, sont en même temps le dixième volume de la Collection franco-portugaise que créa, voici plus de 20 ans, l'Institut français au Portugal ; lui-même fondé après la première guerre mondiale, et progressant de pair avec les études portugaises en France, avant même d'être définitivement installé dans une aile du charmant Palais d'Abrantès où plane encore

l'ombre mystique de Don Sébastien, il s'était doté d'un Bulletin d'Etudes portugaises, dont les tomes se succèdent à une cadence honorable, tandis que sa Collection de textes s'est progressivement élargie. Inaugurée par l'adaptation française que donna R. Bernard d'un « Don Juan » portugais, celui de M. da Silva Gaio (1929), elle a varié sans cesse le domaine de ses recherches, à partir de travaux portugais sur des problèmes d'intérêt général, ou d'études françaises, notamment de lusitanisants dont le nombre et les mérites se sont ainsi trouvés soulignés.

Les « Annales de Jean III » dont R. Ricard publia de larges extraits (1940) éclairent à la fois un chapitre, encore insuffisamment connu, du rôle décisif des Portugais dans la conquête du Maroc, et de l'Afrique du Nord aux temps où l'âme des Croisés coïncidait avec l'appétit des découvertes géographiques et leur attrait économique ; auparavant, A. Parreaux avait quelque peu éclairé la physionomie énigmatique autant que le rôle réel de l'Anglais William Beckford, ce précurseur de Byron dans leur commun enthousiasme pour la parure exotique de Sintra et les aspects orientalisants du Portugal d'alors, en même temps informateur de la Cour de Londres sur les événements à celle de Lisbonne, avec un zèle qui finit par le rendre suspect.

On lut ensuite avec agrément les savants travaux de l'abbé P. David sur les évêchés portugais du pré-moyen âge et leurs liaisons avec l'église de France ; un Essai, riche en matière inédite, sur la musique portugaise médiévale ; et, cette année même, l'étude, copieusement documentée, de P. le Gentil, — dont le père fonda, en Sorbonne, l'enseignement du portugais, — sur le problème, important pour tous les romanistes de l'Ancien monde, des origines arabes de certaines formes de chansons médiévales, dont la péninsule conserve de curieux exemples. Tout récemment une étude des « Cahiers du Sud » vient d'ouvrir, sur les origines européennes de la chanson populaire, tout au début de l'ère moderne, — soit autour de l'an 1.000, — des perspectives qui laissent songeur et qui incitent davantage à rechercher l'aspect de ces problèmes dans la péninsule ibérique...

Les neuf volumes qui parurent ainsi, dans cette collection, soulignent la continuité d'un estimable effort : après les liens monastiques et dynastiques, en deçà et au delà des Pyrénées, ceux entre des formes d'art ou des styles littéraires y ont, tour à tour, trouvé place ; jusque à telle thèse ingénieuse, présentée par M. Malkiel-Jirmounsky, sur le « Problème des Primitifs portugais » (1941). C'est un couronnement légitime que leur apporte, comme dixième volume, cette traduction des « Lusitades », dont est l'auteur un professeur du Lycée français de Lisbonne. Tel un sapin toujours vert, ce texte séculaire reparaît dans une transcription non rimée, mais d'autant plus scrupuleusement soucieuse du texte ; il avait déjà tenté une bonne dizaine de traducteurs, dont le présent volume ne rappelle (p. 439) que les plus récentes, à partir de 1841 ; on connaissait déjà celles de Duperron (1735) ou d'Hermilly,

retouchée par Laharpe (1776) ; et quel catalogue de bibliophiles français n'en énumère certaines, reliées en veau marbré, dorées sur tranches, attestant, à l'ère classique, de génération en génération, la vogue, parmi les lettrés, de l'épopée grandiose où, quatre siècles plus tard, un peuple se reconnaît encore, dans la voix de Camoens, écho de la découverte des mondes nouveaux, au service de la Foi et pour la splendeur de la patrie ? La plus célèbre, sinon « la seule épopée des temps modernes », en répète-t-on à l'envi. La nouvelle version que nous offre Lisbonne enrichit le bilan d'une longue étude, qui a raison des railleries voltairiennes autant que des siècles écoulés...

\*  
\* \*

Non moins méritoire, et en un sens épique aussi par son apport, s'avère l'effort similaire, plus récent, de l'Institut français de Budapest, qu'on sut créer, en 1947, derrière le rideau de fer ! Des publications locales, tôt défuntes, eussent en partie suppléé à son propre programme de publications : Budapest n'éditait-il pas, après 1945, une « Revue d'histoire comparée », dont certains textes conservent du prix, et ne vit-il pas tenter, vers 1949, un bulletin de « Littérature comparée, dont le destin fut bref ? La même année, faisant écho au Centenaire, — que l'Europe ne pouvait négliger — de la Révolution de 1848, parut, comme premier volume d'une Collection franco-hongroise, l'étude d'un chartiste français sur « La Révolution française de 1848 vue par les Hongrois ». Ces témoins étaient alors, certes, bourgeois ou diplomates, journalistes aussi, mais on ne relit pas sans profit telles impressions parisiennes du comte R. Apponyi, et on évoque à leur propos nombre d'autres témoins européens de même classe, dont tels observateurs polonais qui furent, en leur temps, dûment mentionnés.

Tout autre est le second volume de la même série, ce « Jean le Preux » d'A. Petoefi, dont G. Turbet nous propose une quatrième traduction française. Cinq ans avant sa mort héroïque « sous les lances cosaques », le paladin du Romantisme magyar, le poète Petoefi, publiait ce conte, d'un genre original, et dont les lettres françaises offrent bien peu d'exemples. Trois fois déjà, la traduction en fut risquée, notamment par cet aimable lettré que fut A. Dozon, que déjà Vigny louait et dont les slavissants modernes apprécient les travaux, surtout dans le domaine balkanique, et notamment son « Epopée serbe » (1888). La présente version est, — de même que celle des « Lusiades » de Bismut, — moins littéraire, mais plus littérale et respectueuse du texte ; elle aussi renonce à la gageure de la rime, encore que son alexandrin blanc, tel celui de V. Bérard pour l'Odyssée, restitue un peu de l'allure majestueuse du modèle. Surtout, elle est assortie de commentaires minutieux, qui rendent également justice aux sources nationales, — la chanson populaire, et la notion du héros, — et aux suggestions étrangères : à travers ses tribulations idylliques, chevaleresques, fantastiques, ce



Preux fidèle à sa bergère au delà des Enfers est personnage de conte, apparenté aux plus illustres personnages de légende, d'Ulysse et Orphée à Lancelot et Perceval, et tributaire du thème romantique de « l'enfant trouvé », qu'ont connu les romantiques allemands ou français, et que G. Sand a romancé sous les traits de « François le Champi », 3 ans après Petoefi (1847). Les rapports ainsi avérés, et dont le commentateur traite avec autant de circonspection que de solide information, suffisent à légitimer pareille publication. Comme d'autres, dont on pourrait multiplier les exemples, elle atteste qu'en dépit de circonstances parfois défavorables, le labeur universitaire sait mettre en valeur des textes d'un intérêt commun, rendre public, à leur propos, l'apport venu de divers pays, permettant des conclusions objectives et valables qui contribuent à étayer, de pays à pays, par delà les vicissitudes de l'heure et en dépit des difficultés capricieuses de la résidence de leurs éditeurs, l'émouvant édifice de la solidarité des esprits.

Raymond WARNIER

UNESCO : « *Répertoire international des Traductions* »  
(Publication de l'Unesco, volume VI, Paris, 1955)

Le sixième volume de la nouvelle collection de l'Index Translationum, que l'Unesco édite depuis 1949, vient de paraître ; il recense 18.139 titres de traductions publiées pour la plupart au cours de l'année 1953. Quarante-sept pays différents, dont quarante-quatre Etats membres de l'Unesco, sont représentés dans cette bibliographie des traductions parues dans le monde. Cinq de ces pays y figurent pour la première fois. La bibliographie espagnole comprend des ouvrages qui, bien que publiés entre 1948 et 1953, n'avaient pas été mentionnés dans les précédents volumes de l'Index Translationum.

Les œuvres traduites ont été rangées par ordre alphabétique dans les dix catégories principales du système de la classification décimale universelle, pour chacun des pays inclus. Outre le répertoire proprement dit, établi en français et en anglais, ce volume de 565 pages grand format contient : 1° un index alphabétique des auteurs, avec références aux numéros d'ordre des œuvres traduites ; 2° un index des traducteurs ; 3° un index des éditeurs. Ces deux derniers index ont été subdivisés par pays et les noms qu'ils mentionnent ont été rangés dans l'ordre alphabétique propre aux langues respectives, à l'exception de ceux qui ont été transcrits à partir d'alphabets non latins.

C'est grâce à la collaboration des Commissions nationales et des services bibliographiques d'un grand nombre de pays que le Secrétariat de l'Unesco a pu établir le répertoire. La source d'information de chaque bibliographie est indiquée au début de chaque chapitre. L'Union pana-

méricaine, qui est particulièrement bien documentée pour les publications latino-américaines, a largement contribué à fournir des renseignements qui, sans son aide, auraient fait défaut à l'Index.

Chaque année plus important et plus complet, cet ouvrage est un instrument de travail du plus grand intérêt non seulement pour les bibliothécaires, les éditeurs et les traducteurs, mais aussi pour tous ceux qui se préoccupent de l'échange des idées, de la compréhension entre les peuples et des relations entre les cultures. Grâce à la collaboration persévérante des Commissions nationales, des bibliothèques et autres services qualifiés, et grâce à l'aide d'institutions bibliographiques appartenant à des pays non encore représentés dans l'Index Translationum, le Secrétariat de l'Unesco espère pouvoir présenter sous une forme accessible un répertoire vraiment universel des traductions publiées dans le monde.

UNESCO : « *Répertoire international des archives  
photographiques d'œuvres d'art* »

(Paris, 1955, publication Unesco, prix \$ 1.—)

Tous les spécialistes, étudiants ou amateurs d'art qui désirent se procurer des reproductions photographiques d'œuvres d'art se sont posé la question : où et à quelles conditions peut-on obtenir la reproduction de tel manuscrit, site archéologique ou monument, de telle peinture, sculpture, œuvre artisanale ou graphique ? Le « Répertoire international des archives photographiques d'œuvres d'art », dont l'Unesco vient de publier le deuxième volume, est destiné à les aider dans leurs recherches.

Dès 1927, l'Institut de coopération intellectuelle avait fait paraître un répertoire des collections photographiques d'œuvres d'art existant alors dans le monde. Dans le courant de l'année 1949, l'Unesco a procédé, à son tour, à une enquête en vue de dresser un état aussi complet que possible de ces collections. Le premier volume de ce nouveau « Répertoire », paru au début de 1950, marquait un progrès considérable sur l'ouvrage précédent. Il recensait, en effet, 1.195 collections appartenant à soixante-sept pays, tandis que le répertoire, publié en 1927 portait sur un ensemble de 500 collections constituées dans trente-deux pays.

Le domaine des archives photographiques d'œuvres d'art est sujet à des transformations continuelles ; d'une part, de nouvelles œuvres s'ajoutent à celles qui figuraient déjà dans les collections publiques et privées ; d'autre part, des recherches d'ordre critique et historique attirent l'attention sur des œuvres et des époques insuffisamment étudiées jusqu'alors. Aussi de nouvelles collections photographiques se créent-elles, tandis que se complètent les collections existantes. Il est

donc essentiel d'établir de temps en temps un bilan de la documentation photographique mondiale et de tenir à jour les listes des collections déjà publiées. Telle est la raison pour laquelle l'Unesco fait paraître aujourd'hui le deuxième volume du « Répertoire international ».

On y trouve les renseignements techniques les plus précis sur une centaine de collections installées dans vingt-quatre pays et qui n'avaient pas été mentionnées dans le volume précédent : noms et adresses des détenteurs de collections ; caractère, sujet et but de ces collections ; date à laquelle elles ont été établies ; classification des photographies par œuvre et par dimensions ; facilités d'accès et de consultation accordées au public ; conditions de location ou de vente des épreuves, droits de reproduction, etc...

En mettant le « Répertoire » à jour, l'Unesco a voulu donner aux chercheurs non seulement la possibilité d'accéder à des informations qui n'avaient pas encore été publiées — c'est la première fois, par exemple, que les collections d'Espagne ont fait l'objet d'un recensement — mais aussi de suivre l'évolution des collections dont l'existence avait déjà été signalée dans le volume précédent. La comparaison entre les deux ouvrages est instructive ; elle met en lumière l'intérêt dont témoigne, à l'égard des reproductions des œuvres d'art anciennes et modernes, une civilisation que l'on a assez justement appelée une « civilisation de l'image ».

NOTES SUR L'USAGE DU CREOLE DANS  
LE « PETIT CHOSE » D'ALPHONSE DAUDET ET LE  
« BUG JARGAL » DE VICTOR HUGO \*

par Joseph D. SAINT-VIL

Jacques-Henry Bornecque n'adresse que des éloges à Daudet pour le français du *Petit Chose*. Il explique aussi certains termes de formation provençale que l'auteur a introduits dans son roman, et nous lui en savons gré. Tels sont esclots, « provençal *esclop* : sabot grossier ; »<sup>(1)</sup>. « Carbonade : provençal *Carbonnado* : hachis de viande cuite à l'étuvée. »<sup>(2)</sup>. « Monsieur Eyssette (provençal *Eisseto*) est un nom commun devenu nom de famille languedocien, et correspond au nom de famille français Hachette. »<sup>(3)</sup> Mais il ne fait aucune attention au créole du livre, ce qui est, d'après nous, une grave omission. Il aurait pu tenter un rapprochement du texte de Daudet avec celui d'autres auteurs. Ce que nous allons essayer de faire nous-même.

L'influence de Hugo, pour l'emploi de ce créole, est assez certaine. Nous ne connaissons pas de romancier qui ait utilisé le patois haïtien avant lui. Après la publication de *Bug-Jargal*, des écrivains, comme Stendhal, en font une tentative, et ne réussissent à écrire que du sabir ou petit-nègre. Nous avons déjà cité l'exemple trouvé dans *le Rouge et le Noir*. C'est le langage qu'emploient Haurigot dans *le Napoléon Noir* et Louis-Charles Royer dans *La Maîtresse Noire*. On pourrait faire la même critique à Daudet lui-même, puisque la première fois que Coucou-Blanc adresse la parole à Daniel et Jacques Eyssette, elle emploie un créole barbare, si j'ose dire, du moins inconnu en Haïti : « Blancs moquer nègre, pas joli. »<sup>(4)</sup>

---

(\*) Extrait d'un article intitulé : « La génération littéraire de *Bug-Jargal*. Exotisme dans Le « *Petit Chose* ».

(1) Jacques-Henry Bornecque, *ibidem*, p. 415.

(2 et 3) Jacques-Henry Bornecque, *ibidem*, p. 394.

(4) Alphonse Daudet, *ibidem*, p. 210.

Mais on trouve mieux, et Coucou-Blanc, qui est une femme toute simple, et qui parle par proverbes, comme le bon Sancho, nous en donne deux : « *Zaffai cabrite pas zaffai mouton.* » ce que Daudet traduit de la façon suivante : « Les affaires du chevreau ne sont pas celles du mouton. » : et : « *C'est soulié qui connaît si bas tini trou.* » Ce qui mis en français, par l'auteur, signifie : « C'est le soulier qui connaît si les bas ont des trous. »<sup>(1)</sup> Le premier proverbe est bien haïtien. Mais le « connaît » et le « tini » nous gâtent le second. Passe encore pour le « connaît ». Il faut une oreille exercée pour entendre la prononciation haïtienne : « con-nin » ; et Daudet, méridional, qui disait : « J'en ai mann'gé comme pas eungnc »<sup>(2)</sup>, ne connaît pas de nasalisation, sinon imparfaite. Mais le « tini » n'est pas haïtien. Il est plutôt martiniquais et guadeloupéen. C'est pourquoi nous dirions que c'est un Antillais des Antilles Françaises qui avait renseigné Daudet, à moins que ce ne soit une Antillaise. Ce qui, à notre avis, est très probable.

La place et la fonction que Daudet réserve à ces phrases créoles ne sont guère importantes. La première, la phrase qui est en petit nègre, est prononcée au moment où l'un des acteurs de la scène venait de chercher de l'eau. Les deux autres, celles qui sont des phrases créoles, haïtiennes, martiniquaises ou guadeloupéennes, sont citées dans la lettre que le Petit Chose destinait à Jacques Eyssette, qu'il ne lui envoie pas, et que le destinataire a pu lire par hasard. Elles sont une manière de parenthèse, un texte dont le fond est indispensable pour exprimer un caractère, et dont la forme pourrait être changée sans grand inconvénient. Ces proverbes pourraient être tout aussi bien en espagnol ou en français. Le créole en cadre bien avec le personnage de Coucou-Blanc, qui est Haïtienne, et ajoute un autre trait au portrait de la Nègresse, mais l'originalité intrinsèque qu'il possède par rapport à l'ensemble du texte français, juré avec l'usage que l'auteur en a fait.

Bref, le créole employé dans le *Petit Chose* a presque la même valeur que celle des mots hurons utilisés dans *l'Ingénu*. « Alors ce fut, écrit Voltaire, à qui demanderait à l'Ingénu comment on disait en huron du tabac, et il répondit *taya* ; comment on disait manger, et il répondit *essentem*. Mademoiselle de Kerkabon voulut absolument savoir comment on disait faire l'amour ; il lui répondit *trovander* et soutint, non sans apparence de raison, que ces mots-là valaient bien les mots français et anglais qui leur

(1) A. Daudet, *ibidem*, p. 279.

(2) Fernand Calmette, *Leconte de Lisle et ses Amis*, Plon, 1945, p. 254.

correspondaient. Trovander parut très joli à tous les convives. »<sup>(1)</sup> Voltaire n'a pas assez mis ces mots en relief et ne les a pas assez rattachés à la signification générale de son conte. Et on peut parfaitement les oublier, après les y avoir rencontrés.

Quant à Hugo, ni le génie, ni les mots créoles ne lui ont fait défaut, et il s'en est servi excellemment. Une fois dans un passage de son livre, il a fait moins bien que Voltaire et même qu'A. Daudet. C'est lorsque L. d'Auverney s'adresse au Nègre dont il est le prisonnier : ... « Je lui demandai en patois créole, s'il était de la bande du Dondon ou de celle du Morne-Rouge. »<sup>(2)</sup> Le passage n'est pas significatif par lui-même, et Hugo ne donne pas les phrases créoles que le capitaine a employées. Mais il se rattrape largement par la suite et il montre que cette omission n'est pas chez lui ignorance mais qu'il sait ménager ses forces et ses effets. Il emploie dans *Bug-Jargal* le français, l'espagnol, le latin, l'anglais, l'indien et le créole. Le créole, il l'utilise dans quatre endroits importants de son récit : pendant la cérémonie vaudou des griotes : « *Ouanga !* », « *Malé o guiab !* »<sup>(3)</sup> ; au moment de la délibération sur le sort du sang-mêlé renégat ; « *Touyé blan ! touyé blan !* », « *Nègre cé blan, blan cé nègre* »<sup>(4)</sup> ; pendant la messe célébrée par le sorcier-prêtre-médecin Habibrah : « *Zoté coné bon Giu ; cé li mo fé zoté voer. Blan touyé li, touyé blan yo toute* »<sup>(5)</sup> ; et dans le discours que Biassou adresse à ses soldats : « *yo gagné peur !* », « *Touyé papa moé, ma touyé quena toué.* »<sup>(6)</sup> A notre avis, aucun auteur ne pourrait faire mieux, et dans des circonstances aussi exceptionnelles que celles dont il est question, aucun écrivain de génie ne saurait oublier, pour faire parler ses personnages, d'utiliser leur langue maternelle.

Cependant A. Daudet a su, lui aussi, se servir d'une manière expressive d'un des mots qu'il avait à sa disposition. Car le terme créole le plus frappant du livre est sans conteste *tolocototignan*. Il résonne dans l'œuvre comme un appel du destin. Ce *tolocototignan*, nous dit l'auteur, revenait de temps en temps dans la chanson qu'entonnait sa voisine, la Nègresse, et il était un refrain plus accentué que le reste. C'est le seul mot que le Petit Chose arrive à distinguer dans la suite des paroles que prononce Coucou-Blanc. Daudet lui-même le répète deux fois, pour en marquer

---

(1) Voltaire, *L'Ingénu*, pp. 241 sq., éd. la Pléiade, 1950.

(2) Victor Hugo, *ibidem*, p. 71.

(3) Victor Hugo, *ibidem*, p. 73. Pour la traduction de ces phrases créoles, cf. le *Bug-jargal*.

(4) Victor Hugo, *ibidem*, p. 108.

(5) Victor Hugo, *ibidem*, p. 83.

(6) Victor Hugo, *ibidem*, p. 85.

l'insistance dans son souvenir. Et le passage où il en parle a l'accent du mystère : « Invariablement, écrit-il<sup>(1)</sup>, voici ce que j'entendais d'abord comme un bruit de bouteille qu'on débouche et rebouche plusieurs fois ; puis au bout d'un moment, pouf ! la chute d'un corps très lourd sur le parquet ; et presque aussitôt une petite voix grêle, très aigüe, une voix de grillon malade, entonnant je ne sais quel air à trois notes, triste à faire pleurer. Sur cet air-là, il y avait des paroles, mais je ne les distinguais pas, excepté cependant les incompréhensibles syllabes que voici : — *Tolocototignan !... tolocototignan !...* — qui revenaient de temps en temps dans la chanson comme un refrain plus accentué que le reste. Cette singulière musique durait environ une heure ; puis, sur un dernier *tolocototignan*, la voix s'arrêtait tout à coup ; et je n'entendais plus qu'une respiration lente et lourde... Tout cela m'intriguait beaucoup. »

Non content d'attirer notre attention sur ce *tolocototignan*, dans ce dernier passage, Daudet lui consacre un chapitre, le douzième<sup>(2)</sup>. Il veut peut-être nous marquer par là que le Petit Chose est toujours sous le coup du mauvais sort qu'une fois Irma Borel et Coucou-Blanc lui ont jeté. Et il a encore la conscience bourrelée de remords, parce qu'il s'est laissé entraîner par ses passions. Le mot *tolocototignan* revient comme un refrain dans tout le chapitre. Et Daudet rappelle ce souvenir pour le détester. Et pourtant, quand il finit son chapitre sur le mot de la Nègresse, Coucou-Blanc, il a l'air de montrer qu'on ne se débarrasse pas aisément de sa vie passée.

Il reste de tout ce que je viens de dire que beaucoup d'auteurs se sont intéressés à notre pays et en ont parlé parfois avec sympathie, toujours avec curiosité. Le plus important de ces auteurs, nous avons essayé de le montrer, est Victor Hugo. Mais il n'est pas sans intérêt de voir qu'une place, même mesurée, a été faite dans son œuvre à Haïti par Alphonse Daudet.

---

(1) Alphonse Daudet, *ibidem*, p. 209.

(2) Alphonse Daudet, *ibidem*, pp. 301-312.

## LIVRES ET REVUES (\*)

Jacques BUTTERLIN : *La géologie de la République d'Haïti et ses rapports avec celles des régions voisines.*

Publ. Comité 150e Anniv. Indép. Rép. d'Haïti (Secrét. d'Etat Présidence), Port-au-Prince. Mémoires de l'Inst. Français d'Haïti, No. 1, 1954. Gr. in-4, II-446 p., XXVI planches, 20 figures, 1 carte géologique

(Th. Sc. Not. Paris, 1952)

Parmi les publications du Comité du Cent-cinquantième anniversaire de l'Indépendance de la République d'Haïti, l'ouvrage de M. Butterlin figure comme l'une des plus importantes. Il est en même temps le No. 1 de la collection des « Mémoires de l'Institut Français d'Haïti ».

Un avant-propos précise les conditions dans lesquelles a travaillé l'auteur. A une étude particulière d'une région déterminée, il a préféré l'achèvement de la première reconnaissance géologique d'ensemble de la République d'Haïti effectuée par Wendell P. Woodring, John S. Brown et Wilbur S. Burbank du Service Géologique des Etats-Unis au cours de l'hiver et du printemps 1920-1921. (La géologie de la République d'Haïti — 1924, 631 p). La présente reconnaissance géologique a été réalisée pendant les loisirs et les vacances de l'auteur, professeur à l'Institut Français d'Haïti, au cours de ses séjours en Haïti entre 1946 et 1952. Elle a été complétée par les études de laboratoire effectuées en premier lieu par l'auteur lui-même et révisées par des professeurs et des spécialistes français.

Dans une première partie traitant de la géologie générale de la République d'Haïti, l'auteur, selon un plan rigoureusement géologique, passe en revue les principales formations représentées et commente les observations de ses prédécesseurs, les précise ou les modifie grâce à ses observations personnelles ou aux données fournies par une étude géologique comparée des régions antillaises. Il discute également de l'influence des caractères tectoniques et de celle des caractères stratigraphiques sur la structure générale et le relief de la République d'Haïti.

L'auteur étudie ensuite les caractères géographiques, stratigraphiques et structuraux de chacune des divisions régionales d'Haïti, à l'exception de celles qui n'ont pas encore été cartographiées par le Service Géodésique Inter-Américain. Un appendice à la fin du volume est réservé

---

(\*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.



aux régions non étudiées dans la thèse principale : le Plateau Central et ses régions bordières septentrionales, les Montagnes de Trou d'Eau et le Sud-Est des Montagnes Noires.

Les ressources du sous-sol sont étudiées dans la troisième partie de l'ouvrage où l'auteur fait une excellente mise au point sur les études postérieures à la publication du livre de Woodring en passant successivement en revue les gîtes minéraux de cuivre, de manganèse, de fer, d'or, d'aluminium ainsi que les gisements de roches à ciment et à chaux, de gypse, de kaolin, de lignite, de matériaux de construction et de pétrole.

Une étude paléontologique portant sur 400 lames minces environ occupe la quatrième partie de l'ouvrage. La détermination et l'utilisation d'une échelle de microfaciès basée sur la présence en association, d'un certain nombre d'espèces, de genres et de groupes, ont permis de mettre en évidence le Crétacé supérieur dans le Massif de la Hotte et de subdiviser l'Eocène et l'Oligocène en sous-systèmes.

107 plaques minces de roches cristallines ont été taillées. Leur étude fait l'objet de la cinquième partie de l'ouvrage. Certains types présentent un intérêt particulier.

Dans la sixième et dernière partie, J. Butterlin fait un exposé des rapports existants entre la géologie de la République d'Haïti et celle des autres régions antillaises.

En documents annexes on trouve les comptes-rendus des excursions faites par l'auteur. Ceux-ci, de même que la bibliographie copieuse qui les complète, sont appelés à rendre de grands services en ce qui concerne les études sur le terrain.

La deuxième thèse de M. Butterlin est spécialement consacrée aux grandes lignes de l'hydrogéologie d'Haïti. Il y étudie, en particulier, les caractères généraux du régime des pluies et du ruissellement, ainsi que les eaux souterraines. C'est une remarquable mise au point sur ces questions.

Partout un esprit de synthèse ordonne les témoignages précieux apportés par l'auteur. Les problèmes sont posés avec netteté. Les suggestions heureuses sont nombreuses. Dans l'ensemble, le livre de M. Butterlin constitue une excellente mise au point sur l'état actuel de nos connaissances en ce qui concerne la géologie générale de la République d'Haïti et celle des autres régions antillaises. Il sera consulté avec profit non seulement par les géologues et les spécialistes mais par tous ceux qui peuvent avoir à discuter des questions où les considérations géologiques ne sont pas étrangères.

Il en est de même pour la carte géologique au 1/250.000, en 16 couleurs de la République d'Haïti qui accompagne l'ouvrage et qui représente un très net progrès sur l'esquisse géologique au 1/500.000 de Woodring (1924).

D'échelle double, elle a été établie sur un fond topographique beaucoup plus précis puisqu'il est basé sur les cartes topographiques au 1/50.000 récemment publiées par le service géodésique interaméricain et qu'il comporte des courbes de niveau, d'équidistance 200 m. D'autre part, les zones centrales des massifs haïtiens qui n'avaient pas été explorés, à l'époque, par les géologues américains, faute de temps, ont fait l'objet d'un relevé de l'auteur de la carte de telle sorte qu'il n'existe plus de zones étendues complètement inexplorées.

Enfin des figuratifs différents ont permis de distinguer, au moins partiellement, les sous-systèmes de l'Eocène et de l'Oligocène.

Cette carte pourra rendre de grands services pour l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol haïtiens, ainsi que pour les projets de grands travaux, en particulier en vue de l'établissement de nouvelles routes et de l'amélioration du tracé de celles qui existent déjà.

Rémy Lemoine  
Directeur du Service géologique  
de la Scipa

Edmond LAUTURE : *Jacmel. Grandeur et décadence.*

Port-au-Prince, 1955, imp. « La Phalange », 1 broch. 12,5 x 20 cm., 30 p.

Cette courte brochure est, comme son nom l'indique, un plaidoyer. Un plaidoyer en faveur d'une ville qui a eu sa période de splendeur et qui, à la suite d'une terrible catastrophe, n'a jamais pu se relever entièrement. Mais l'auteur ne cède jamais à la vaine rhétorique ; son texte est nourri de faits et de vœux précis.

Jacmel a été le premier port haïtien à recevoir, dès 1850, la navigation à vapeur. De cette date à la catastrophe, elle exportait presque le quart de la production caféière d'Haïti : 100.000 sacs, soit 125.000 des sacs actuels, pour l'exercice 1895. En 1896, Jacmel avait l'électricité, une église nouvelle, un marché, en fer, le télégraphe, une Grand'Rue et une installation électrique réalisée par des ingénieurs français.

Hélas, le 21 septembre 1896, la ville qui avait vu débarquer Bolivar et l'envoyé du pape à Soulouque était anéantie en quelques heures par un effroyable incendie.

Tel est le passé. Du présent, M. Lauture ne dit pas grand'chose, car il s'adresse à des Jacméliens ou à des gens qui connaissent sa ville. Pour l'avenir, l'auteur souhaite la création d'un port moderne. Il espère ainsi remédier à la centralisation au profit de la capitale qui s'est opérée depuis le premier quart de ce siècle. Il espère ainsi — quelques années de haut prix du café aidant — qu'une meilleure répartition des richesses s'opérerait et que la vieille cité du sud retrouverait sa prospérité d'antan.

R. Devauges.

Michel LAMARTINIERE-HONORAT : *Les danses folkloriques haïtiennes*  
Publications du Bureau d'Ethnologie de la Rép. d'Haïti, série II, No. II.  
Port-au-Prince, 1955, Imprimerie de l'Etat, 16 x 23,5 cm.

Aux danses, comme à tout le folklore haïtien, on peut chercher avec vraisemblance des origines multiples : indiennes, africaines, françaises et même espagnoles. A travers les chroniqueurs, peu diserts d'ailleurs sur ce sujet, M. Honorat ne manque pas de faire ce travail. Il paraît ressortir de ses recherches que des Indiens et des Espagnols aucune trace n'est décelable dans le folklore chorégraphique saint dominguois et haïtien. Que ces gens aient beaucoup dansé ne suffit pas pour affirmer qu'ils aient exercé une influence sur leurs successeurs sur le territoire de l'île et M. Honorat se garde bien de cette imprudente affirmation. Les origines africaines et françaises par contre sont faciles à retrouver. Les Français apportèrent leurs danses de cour qui furent bientôt imitées par les esclaves, encouragés dans cette voie dit l'auteur par les colons eux-mêmes. Les danses africaines gardèrent, pour certaines du moins, un caractère plus ou moins clandestin. Certaines cependant, telles que le calanda pénétrèrent toutes les couches de la population.

Parlant des Rara, l'auteur rappelle au passage leur amusante signification : la tradition y voit les soldats du Christ, allant, à travers la campagne, à la recherche des Juifs. Quelques pages sur les danses vodous et l'origine du rite Petro complètent ce premier chapitre. Le suivant est consacré à une classification des danses en danses sacrées, danses profanes, danses « profanées » présentées en tableaux fort clairs et, sans doute, fort complets.

Après une rapide description de ce qu'il appelle « l'accompagnement » de la danse, c'est-à-dire les costumes, les chansons et les instruments, description accompagnée de nombreux documents photographiques qui ne constituent pas le moindre intérêt de cet ouvrage, M. Honorat consacre un commentaire vivant, également bien illustré, à une quinzaine de danses parmi les plus importantes ainsi qu'à quelques bandes carnavalesques célèbres dans la capitale.

Le dernier chapitre étudie le rôle de la danse dans la vie du peuple haïtien. « Dans l'espace et le temps, nous dit l'auteur, à travers toute la chorégraphie populaire haïtienne, l'homme des masses mène toute l'aventure humaine de la naissance à la mort » (p. 37). Résumant ensuite les théories des auteurs locaux sur la crise de possession, il joint des descriptions de scènes auxquelles il a assisté personnellement, ainsi qu'un récit de crise de loa faite par le criseur lui-même. Il termine enfin cet excellent ouvrage, un des meilleurs certainement de l'estimable collection des Publications du Bureau d'Ethnologie, par un appel aux artistes haïtiens afin qu'ils maintiennent pure la tradition de ce folklore.

R. Devauges.

*Bulletin annuel de l'Observatoire Météorologique du  
Petit Séminaire Collège St-Martial.*

Année 1951 — 58 pages.

Année 1952 — 81 pages.

Port-au-Prince, éd. du Petit Séminaire Collège St. Martial, 33 x 22 cm.

Ce sont les premiers bulletins que l'Observatoire du Petit-Séminaire Collège St. Martial ait miméographiés avec son propre matériel. On doit donc complimenter les Pères du St. Esprit et en particulier le R. P. Bettembourg, directeur de l'Observatoire pour l'excellente présentation de la publication.

On y trouve une série de renseignements météorologique et séismologiques très précis recueillis tant à Port-au-Prince que dans les stations de province, leur nombre total atteignant 25.

Dans le bulletin de 1952 est présentée également une étude très complète du séisme de la région d'Anse à Veau dont la phase principale a eu lieu le 27 octobre 1952, accompagnée de deux figures. Elle comporte en particulier le rapport de la commission scientifique créée à cette époque par le Gouvernement haïtien et composée des R. P. Bettembourg et Schumacher, respectivement directeur et assistant de l'Observatoire du Petit-Séminaire Collège St Martial et de M. Jacques Butterlin, docteur ès sciences, professeur à l'Institut Français d'Haïti ; le mémoire original du Dr Franck Neumann, chef du département de séismologie de l'United States Coast and Geodetic Survey (Washington), sur le problème des tremblements de terre en Haïti avec sa traduction en français, et enfin une étude géologique de la zone sismique par M. J. Butterlin.

Le lecteur peut se faire ainsi une idée précise de ce tragique événement qui a désolé une partie de la presqu'île du Sud, si cruellement éprouvée depuis par le cyclone « Hazel ».

Nous présentons nos très sincères félicitations aux rédacteurs de cette publication, les données météorologiques précises étant extrêmement précieuses pour les études scientifiques et économiques, en particulier dans les domaines de l'irrigation, de l'agriculture, des travaux publics, de l'hydrogéologie, etc...)

Nous avons l'assurance que, désormais, les bulletins annuels paraîtront régulièrement et que nous disposerons ainsi de renseignements météorologiques récents et contrôlés.

J. B.

Pierre PAPILLON : *L'âme qui meurt*. roman  
(Port-au-Prince. Les Presses Libres. 22 cm. x 14 cm. 120 pages)

Récit souvent émouvant de l'existence misérable que mènent dans les bas fonds de Port-au-Prince de jeunes paysans déracinés.

Edith DARTIGUENAVE : *Héroïsme d'une Haïtienne*.  
(sans date et sans nom d'édition. 13 cm. x 19 cm. 47 pages)

Cette nouvelle conte l'histoire d'une paysanne massacrée par ses voisins parce qu'elle refuse de renier le christianisme pour le Vaudou. Le sacrifice de Mérismée ne sera pas vain car son fils et après lui tout le village jurent de « servir désormais le vrai Dieu ». En dépit d'une certaine invraisemblance et de quelques longueurs ce petit livre se lit avec agrément.

Antoine SALGADO : *La Rivière Rouge*. Pièce en trois actes.  
(Imprimerie « La Gazette du Palais » s. d. 20 cm. x 13 cm. 91 pages)

Drame social plein d'intentions généreuses, et inspiré vraisemblablement par le célèbre roman de Jacques Roumain, « Gouverneur de la Rosée »

« *Le Bayou* » No. 61. Printemps 1955.  
(Revue littéraire internationale de langue française publiée par  
l'Université de Houston. Texas. 15 cm. x 23 cm. 21 pages)

Comme les précédents ce cahier offre un sommaire riche et varié. Nous y relevons : deux articles très vivants d'André Lebois, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger, l'un sur Alphonse Allais, suivi d'un texte peu connu du célèbre humoriste, l'autre sur le compositeur Emmanuel Chabrier ; une substantielle étude de Paul Bay sur Verhaeren, un conte de Belgique d'Eloi Magnette et de très nombreux poèmes, les uns d'auteurs français ou francophones, les autres traduits de l'espagnol, de l'italien et de l'anglais.

« *Trait d'Union* » 1ère année, No. 2  
(Revue trimestrielle de l'Institution St. Louis de Gonzague  
de Port-au-Prince. 15 cm. x 22 cm. 48 pages)

Fidèle à son programme et à son titre, ce bulletin consacre la plus large place aux nouvelles susceptibles d'intéresser les élèves présents et anciens de l'Institution, il présente aussi une chronique complète de toutes les activités de St. Louis de Gonzague au cours du second trimestre. Il mérite néanmoins l'attention d'un plus large public par des articles d'intérêt général : une étude sur « Cinéma et Education » ; « L'historique de l'Institution » dont la première partie avait paru dans le numéro de janvier et le texte d'une substantielle causerie de M. Leslie Manigat sur « La vocation intellectuelle ».

A. M.

## CHRONIQUE

---

### Conférences à Port-au-Prince

Voici la liste des conférences constituant le 2<sup>e</sup> cycle des « mardis » de l'Institut Français pour l'année universitaire 1954-1955.

*Mardi 25 janvier.* — M. Maurice Duwiquet, critique musical : « Hector Berlioz, ses combats, sa victoire ».

*Mardi 1<sup>er</sup> février.* — Me Amilcar Lamy, Professeur à la Faculté de Droit, Directeur du « National » : « La vie à Montevideo, impressions de la Conférence de l'UNESCO ».

*Mardi 8 février.* — M. Ralph Brown, Directeur de l'Institut Haïtiano-Américain : « Vers une littérature nationale américaine ».

*Mardi 15 février.* — M. Philippe Cantave, ancien Consul-Général d'Haïti à Ottawa : « Souvenirs de Paris : à l'ombre de Georges Goyau ».

*Mardi 1<sup>er</sup> mars.* — R. P. Albert Guichemerre, de la Société de Jésus : « L'art d'être heureux, dans la littérature française ».

*Mardi 8 mars.* — M. Pierre Benoît, Chef de Bureau au Ministère des Finances : « Les tendances de l'économie haïtienne ».

*Mardi 15 mars.* — M. Adrien Martin, membre de la Mission Universitaire Française : « Ne tirez pas sur le puriste ».

*Mardi 22 mars.* — M. Léon de Wachter, Expert de l'UNESCO : « Au cœur pacifique de l'Indochine, le Laos en quatre vingt images ».

*Mardi 29 mars.* — M. Raymond Darracq, Expert du Bureau International du Travail : « De Saint-Simon à l'Abbé Pierre ».

### Films documentaires

A l'issue de ces conférences les bandes documentaires suivantes ont été projetées

*Mardi 25 janvier :* « La route aux épices ».

*Mardi 1<sup>er</sup> février :* « Vigie occitane ».

*Mardi 8 février :* « Montréal en Bourgogne ».

*Mardi 15 février :* « Mansart ».

*Mardi 1<sup>er</sup> mars :* « Claudel ».

*Mardi 8 mars :* « Lycée sur la colline ».

*Mardi 15 mars :* « André Gide ».

*Mardi 22 mars :* « Hors des sentiers battus ».

*Mardi 29 mars :* « Des maisons et des hommes ».

Dans notre précédent cahier nous avons rendu compte des quatre premières conférences de ce cycle.

Près de mille personnes ont applaudi l'exposé à la fois éloquent et spirituel du R. P. Guichemerre. Au premier rang des fauteuils on notait la présence de S. E. Mgr Luigi Raimondi, Nonce Apostolique, de M. l'Ambassadeur de France, ainsi que de hautes personnalités du monde officiel, religieux, diplomatique et universitaire, mais la plus grande partie de l'assistance était composée de jeunes, écoliers et étudiants, qui avaient eu déjà, au cours des causeries qu'il avait prononcées dans plusieurs écoles, l'occasion d'apprécier la parole si vivante de l'orateur du jour. Ils ne furent certes pas déçus.

Pour beaucoup d'orateurs superficiels l'épithète « noire » est celle qui caractérise le plus justement la littérature de notre pays.— Corrigéant opportunément cette vue simpliste le R. P. Guichemerre a montré que la plupart des grands écrivains français ont eu le sens du bonheur et qu'on peut tirer de leurs œuvres un art d'être heureux. Parmi les contemporains il a particulièrement retenu Paul Claudel, poète de la joie ; ce fut pour lui l'occasion de rendre un vibrant hommage au génial écrivain que la mort nous avait ravi quelques jours auparavant.— Le conférencier demanda alors à Mlle Paula Régier de dire un des plus beaux poèmes du génial disparu : « La Vierge à midi ». La brillante artiste de la Comédie de Paris donna de ce texte une interprétation profondément émouvante.

\* \* \*

Accueillant M. Pierre Benoit en notre auditorium, M. Simon Lando prononça l'allocution suivante :

« A la fin de ce mois de mars paraîtra à Port-au-Prince, aux éditions Henri Deschamps, un ouvrage dont le destin considérable sera d'être lu et discuté par tous ceux qui méditent sur les affaires publiques de ce pays.

« Il s'intitulera « Evolution budgétaire et développement économique d'Haïti ». Nous avons eu l'idée de demander au jeune auteur — car c'est un moins de trente ans — de venir exposer à cette tribune les grandes lignes et de nous donner en quelque sorte, par anticipation, les conclusions de son livre.

« Si M. Pierre Benoit, qui n'est pas un « littéraire pur » à la manière de son homonyme académicien, mais un économiste rompu aux méthodes les plus scientifiques a accepté avec tant de bonne grâce, c'est sans doute parce qu'il a voulu nous être agréable en souvenir de ses maîtres français : ceux du Petit Séminaire Collège Saint Martial de Port-au-Prince et ceux aussi qu'en France même une bourse de notre Gouvernement, puis du sien, lui permit d'avoir pendant 3 ans à l'Institut Statistique de l'Université de Paris.

« Ce sont les sciences naturelles qui l'ont conduit vers la statistique et de celle-ci vers l'économique. Notre conférencier, en effet, né aux Gonaïves le 21 juin 1926, est ancien élève de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Damiens.

« Sa thèse parisienne, restée inédite malheureusement, était consacrée à « Quelques éléments d'appréciation de la situation économique d'Haïti ».

« Par contre ses « Cent cinquante ans de Commerce extérieur d'Haïti », étude dense et solidement étayée sur des données statistiques, ont bel et bien vu le jour l'année même des grandes célébrations et classé leur auteur parmi les meilleurs spécialistes de son pays.

« M. Pierre Benoît, est en effet membre de cette phalange de jeunes à la formation de qui notre Mission a peu ou prou contribué et que nous voyons avec plaisir renforcer, très peu de temps après leur retour de l'Étranger, les cadres de la Nation. Il en est plus d'un qui appartient à la catégorie particulièrement recherchée des « techniciens ».

« Notre orateur, Chef de Bureau au Département des Finances est, ce n'est un secret pour personne, un des plus proches collaborateurs de S. E. M. Clément Jumelle.

« Nous nous en félicitons avec lui et avec la gracieuse Madame Benoît, notre compatriote et le remercions de cette conférence qui, outre ses qualités propres d'érudition, d'information et de raisonnement, prend à nos yeux, j'espère vous l'avoir fait sentir, valeur de témoignage. »

Nourri de faits précis sans cesser d'être clair et accessible à un public qui comptait nombre de profanes en la matière, attrayant malgré une sobriété toute scientifique et, au fond, passionné sans sortir de la plus stricte et la plus méritoire impartialité, l'exposé de M. Pierre Benoît fut plein d'aperçus originaux et riche d'enseignements pour l'avenir sur la déjà longue histoire économique de son pays. On remarquait parmi l'importante assistance composée principalement d'intellectuels et de représentants de la presse, la présence des Sous-Secrétaires d'État à l'Économie Nationale et à l'Agriculture, LL. EE. MM. Ernest Bonhomme et André Dumesle ainsi que de nombreux hauts fonctionnaires des différentes administrations publiques.

\*  
\* \* \*

Dans la manière à la fois ironique et indulgente à laquelle il a habitué les familiers des Mardis de l'Institut venus particulièrement nombreux ce soir-là, manière qui lui permettrait de reprendre à son compte le mot fameux de Voltaire : « Son esprit fait honneur à son cœur », M. Adrien Martin a déclenché une fois de plus le bon combat pour la sauvegarde du « doux parler de France ». Relevant avec bonne humeur quelques innovations peu heureuses, car elles n'ajoutent rien au pouvoir expressif de la langue tout en péchant contre la logique ou contre l'élégance, il justifia une fois de plus avec une convaincante éloquence le rôle du grammairien qui garde une langue des tentations dangereuses sans pour autant l'empêcher de se développer et d'évoluer.



\*  
\* \* \*

Avant de donner la parole à M. Léo de Wachter M. Lando traça du conférencier le portrait suivant :

« Donnez-moi la main : je vais vous conduire en Extrême-Orient. Ouvrez les yeux, voici le mystérieux, voici le merveilleux pays du Laos, ses plaines, ses montagnes, ses habitants, ses temples ».

« L'Homme qui nous fait cette promesse et qui la tient, grâce à un voyage récent, à son esprit d'observation et à ses dons de photographe, cet homme-là est loin d'être un inconnu à Port-au-Prince où, depuis bientôt un an, il accomplit avec succès, pour le compte de l'Unesco, une mission hautement appréciée, je le sais, par le Département de l'Éducation Nationale.

« Né avec le siècle (ou peu s'en faut) à Anvers (Belgique), Léo de Wachter est un éducateur aux états de service nombreux et brillants et qui n'a jamais voulu être infidèle à une profession qu'il met au-dessus de toutes, pas même pendant les voyages qu'il a toujours pratiqués avec passion à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de sa patrie. Ce Belge de souche flamande et, par conséquent, bilingue, est l'auteur de plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont fort volumineux.

« Outre des articles, des brochures et des livres à caractère nettement pédagogique, M. Léo de Wachter a rédigé, en effet, force études et notices ayant pris place dans deux immenses publications collectives : « le Répertoire des Communes flamandes », 5 tomes et le « Winkler Prins », 18 tomes, pendant néerlandais de notre Grand Larousse. Son « Véridique voyage de Marco Polo »... rédigé à l'intention de la jeunesse flamande en 1942, connaît une large diffusion auprès des adultes autant qu'auprès des enfants. Sa conférence nous dira si l'exemple de l'aventureux Vénitien eut quelque influence — lointaine — sur son départ vers l'Indochine.

« M. de Wachter est, en Belgique, un des tenants les plus convaincus et les plus en vue d'une doctrine sociologique que les Allemands appellent Heimatkunde et les Américains, « social studies ». Il s'agit essentiellement d'amener l'instituteur à faire du milieu régional, — cadre naturel, familial, professionnel, — la matière principale en même temps que le fil directeur de son enseignement théorique et pratique. Conception salutaire qui prête à l'éducation une base solide et des racines profondes et vivantes. Il faut louer M. de Wachter d'avoir compris qu'en Haïti elle trouverait un champ d'application fécond et une justification immédiate.

« J'ai à peine besoin de vous dire combien je lui suis reconnaissant d'avoir choisi notre Institut pour y égrener ses souvenirs lumineux, ses souvenirs « en couleur », touchant une terre avec laquelle la France a tant de liens fraternels et déjà anciens.

« Je suis heureux que le Directeur et les Professeurs de l'Ecole Normale rurale récemment instituée, — que ses collègues de l'Administration des Opérations Etrangères ainsi que les autres missionnaires des Nations Unies (M. Raoul Aglion en tête) soient venus l'entourer avec nous et l'écouter avec toute l'attention que lui méritent ses titres de pédagogue éprouvé, d'infatigable chasseur de belles images, d'homme d'expérience et de dévoué serviteur d'une noble cause : l'entente internationale par l'éducation, la science et la culture ».

Accompagnant sa causerie, faite sur le mode agréable et familier, de très belles photos en couleurs prises par lui-même, M. de Wachter offrit à ses auditeurs des aperçus suggestifs sur la vie en Extrême-Orient. Il sut en évoquer les paysages, la vie familiale, puis l'architecture et les grandes cérémonies profanes et religieuses tantôt en éducateur qui sait voir les choses et les gens tels qu'ils sont, tantôt en artiste sensible à la beauté des paysages et des civilisations.

\*  
\* \* \*

C'est en ces termes que le Directeur de l'Institut Français présenta le conférencier du 29 mars :

« Il s'agit, vous l'avez deviné, du Comte Henri, philosophe social, et non du duc Louis, mémorialiste de la Cour de Louis XIV. Picards l'un et l'autre, ils étaient, du reste, de même famille « gens qui — dit Maxime Leroy — sont nés, ont prospéré, ont vécu et pensé le long de la Somme, vaste et longue rivière que bordent des marais ». Le penseur génial — dois-je dire : le visionnaire ? — dont va nous entretenir M. Louis Darracq a prévu, dès 1814, en collaboration avec Augustin Thierry, la Société des Nations et le Bureau International du Travail. A-t-il envisagé l'assistance technique ? Je ne sais, mais je n'en serais point étonné.

« Il est heureux, en tout cas, qu'un missionnaire des Nations-Unies parle dans cette Maison d'un des grands prophètes des temps modernes, l'un des premiers à pressentir l'importance de l'industrie mécanique comme source de richesse, en même temps que la nécessité de l'humaniser et de maîtriser ses monstrueuses possibilités de déviation.

Haïti, c'est évident, est en train de se donner une industrie, de développer et de rationaliser son agriculture. A cette immense tâche, les experts des Nations-Unies, aujourd'hui groupés sous la compétente et intelligente autorité de M. Raoul Aglion, prennent une part de plus en plus considérable. Il n'est que juste de leur rendre hommage ici, sans distinction de nationalité et d'écouter, avec une vive attention, l'exposé de leurs idées et de leurs expériences. Mardi dernier, c'était, à cette tribune, un Belge, aujourd'hui c'est un Français. Mardi prochain, ce sera un Américain ou un Anglais. Et c'est fort bien ainsi.

« M. Louis Darracq est un ingénieur parisien, sorti de l'Ecole Natio-

nale des Arts et Métiers en 1930. Il a voulu faire carrière dans l'enseignement technique et a été professeur dans plusieurs de nos écoles professionnelles de province, maintenant appelées *collèges techniques*. J'aime cette nouvelle dénomination, car elle signifie clairement le prix que nous attachons à ces études qui sont désormais sanctionnées par un baccalauréat dit aussi « technique ». Il n'est que trop clair que le Bureau International du Travail, lorsqu'il faisait choix de M. Louis Darracq et de ses compagnons, pour renforcer les rangs des professeurs haïtiens de l'Ecole J. B. Damier de Port-au-Prince, choisit des sujets d'élite. Les brillants résultats obtenus en un peu plus d'un an sont éloquentes en eux-mêmes. L'utilité du matériel de démonstration installé et l'efficacité avec laquelle cette institution renouvelée s'articule sur l'économie locale ne sont pas moins remarquables. Voilà une réussite qui fait supposer non seulement une équipe bien recrutée mais un vrai esprit de collaboration internationale et un élan généreux dans une atmosphère de compréhension mutuelle. Il en résultera qu'une foule de jeunes haïtiens — elle ne saurait être trop grande — apprendra à *penser avec ses mains* selon la belle expression d'un auteur genevois, s'adaptant courageusement aux exigences de la civilisation de notre siècle et rejetant délibérément le plus stupide des préjugés hérités de la société coloniale : le mépris du concret, du précis et du « manuel ».

« Outre ses mérites littéraires et ses qualités de raisonnement c'est par cette inspiration que vaudra, j'en suis sûr, la causerie de M. Louis Darracq. Ainsi lui-même et ses disciples de l'Ecole de J. B. Damier seront à la hauteur de deux aphorismes du Comte Henri de Saint-Simon, aristocrate et révolutionnaire ; philosophe et homme d'action :

Le premier : « Je vis dans l'avenir ».

Le second « La politique est la science de la production ».

Beaux thèmes de méditation, en vérité ».

Dans cette causerie, d'une généreuse inspiration puisqu'elle était consacrée au fond à l'histoire du progrès social, que Saint-Simon définissait comme « l'amélioration physique et morale de la classe la plus pauvre », M. Raymond Darracq retraça la vie et l'œuvre de l'illustre neveu du non moins illustre Saint-Simon, l'auteur des « Mémoires ». C'est à lui, et non à Auguste Comte, qui fut d'ailleurs son secrétaire et son disciple, que l'on doit le mot et l'idée de physique sociale dont Comte fera ensuite la Sociologie. Le conférencier rappelle des faits trop oubliés tels que le rôle de Saint-Simon et de son disciple Enfantin dans la création de ces grandes voies de civilisation que furent le canal de Suez et le canal de Panama. Passant ensuite à l'actualité avec l'abbé Pierre, M. Darracq conclut en faveur des organisations mondiales d'assistance sociale qui permettent à la charité et aux bonnes volontés particulières de s'exercer avec plus d'efficacité que dans les initiatives individuelles.

S. E. M. Léon Laleau, ministre de l'Education Nationale, MM. Dantès Colimon, Directeur général du Bureau du Travail, Raoul Aglion, représentant permanent des Nations-Unies, Georges Cauvin, président du Conseil du Gouvernement, le Dr René Salomon, membre du Conseil du Gouvernement, le Directeur de l'Ecole professionnelle J. B. Damier, etc., avaient tenu à se joindre au public fourni venu écouter, ce soir-là, M. Darracq.

\*  
\* \*

En dehors de ce cycle régulier, le Dr Roger Vill, attaché au service médical infantile de l'Hôpital Général, récemment revenu de France où il a achevé ses études, a prononcé le 31 mars, à huit heures du soir, une conférence intitulée « L'éducateur au secours du médecin d'enfants ». Cette manifestation était placée sous le haut patronage de LL. EE. MM. Roger Dorsinvil et Léon Laleau, Ministres de la Santé Publique et de l'Education Nationale. L'instructive causerie du Docteur Roger Vill a été fort goûtée d'un nombreux auditoire en grande partie composé de médecins et d'universitaires. Elle a été suivie de la projection d'un film documentaire : « Les chants retrouvés ».

## **Conférences en Province**

### *Au Cap-Haïtien.*

Sur l'invitation de Me. Joseph D. Charles, ancien Ministre, Président de l'Alliance Française du Cap-Haïtien, MM. Simon B. Lando, Attaché culturel et d'information près de l'Ambassade de France et Directeur de l'Institut Français d'Haïti et Jacques Butterlin, membre de la Mission Universitaire Française, se sont rendus dans la métropole du Nord pour y prononcer chacun une conférence.

Partis le samedi 19 mars, dans l'après-midi, par l'avion régulier, ils ont eu le plaisir de voyager avec S. E. M. Mauclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes, à qui M. J. Butterlin a pu montrer au passage, par le hublot, le volcan éteint mais encore bien reconnaissable de la Vigie qui se dresse à l'ouest de Saut d'Eau et qu'il a eu l'occasion d'étudier en détail.

M. Simon B. Lando a prononcé, à la salle paroissiale, le samedi soir, devant une nombreuse assistance, une conférence sur l'exposition Toussaint Louverture, organisée à l'Institut Français à l'occasion de la célébration des fêtes du Centcinquantenaire de l'Indépendance d'Haïti. La causerie a été illustrée par une soixantaine de photographies en couleurs réalisées par l'orateur lui-même.

Au premier rang de l'auditoire se trouvaient Monseigneur Cousineau, évêque du diocèse du Nord, accompagné du Vicaire Général, l'Agent consulaire de France et Madame Antoine Mattéi, le Président de la

Cour d'Appel et le R. P. Coignard, curé du Cap, qui avait mis son local gracieusement à la disposition des organisateurs.

Me Joseph D. Charles a présenté lui-même le conférencier en termes particulièrement choisis.

Le dimanche matin, après la messe, dans la même salle, M. Jacques Butterlin a prononcé, devant un brillant auditoire, au premier rang duquel se trouvaient le Ministre Mauclair Zéphirin, qui avait eu la très grande courtoisie d'interrompre ses courtes vacances dans sa ville natale pour assister à cette manifestation et le Préfet, M. G. Sam, une conférence sur les volcans suivie de la projection d'une bande documentaire sur le même sujet et du film « Lycée sur la colline » consacré au Lycée Henri IV.

Avant la causerie, M. Lando avait adressé un chaleureux appel en faveur de la revue « Conjonction » dont le représentant au Cap est Me Luc Timothée, Secrétaire de l'Alliance Française, qui s'est également beaucoup dévoué pour l'organisation des conférences des professeurs de l'Institut Français.

L'orateur a été présenté par M. Carlet Auguste, ancien Ministre.

A l'issue de cette seconde manifestation les visiteurs ont répondu à l'aimable invitation de M. et Madame Mattéi qui les avaient conviés à un déjeuner intime en leur résidence.

Dans l'après-midi, tandis que M. Lando se rendait chez le Docteur Charles Leconte, pour examiner certains documents sur l'histoire de Saint-Domingue, M. Butterlin effectuait une courte excursion géologique dans la région de Dondon, grâce à l'amabilité du député Piquion, qui lui avait prêté sa « jeep ».

Le dimanche soir, les conférenciers assistaient à un dîner organisé par Me Joseph D. Charles et au cours duquel a été envisagée l'intensification des échanges intellectuels entre l'Institut Français et la ville du Cap.

Le retour à Port-au-Prince s'est effectué le lundi 21 mars par la voie terrestre, MM. Lando et Butterlin s'étant joints au groupe constitué par LL. EE. l'Ambassadeur du Mexique et le Ministre de Colombie et leur famille, sur l'aimable invitation de ces personnalités diplomatiques.

Le voyage des deux membres de la Mission Universitaire Française s'est donc soldé par un très beau succès dû en grande partie à l'activité de Me Joseph D. Charles, Président de l'Alliance Française du Cap et à l'accueil bienveillant des hautes personnalités civiles et religieuses haïtiennes et françaises de la Métropole du Nord. Il a montré une fois de plus que ces contrats périodiques directs entre l'Institut Français et les villes de province, prévus par l'Accord culturel franco-haïtien, sont extrêmement fructueux.

### *Aux Cayes et à Miragoâne.*

A la fin de la première semaine de ce mois, deux professeurs de l'Institut Français, MM. Jacques Troué et Adrien Martin ont fait, sur l'invitation des autorités locales, une tournée de conférences dans le Département du Sud.

Ils se sont rendus d'abord aux Cayes où M. A. Martin a prononcé, le samedi 2 avril à 8 heures du soir, au Cinéma Rex, une causerie intitulée : « Ne tirez pas sur le puriste ». Le lendemain matin, après la grand'messe, M. J. Troué traitait le sujet suivant : « Le soleil, cet inconnu ». Cette deuxième manifestation eut lieu à la Salle St-Louis du « Centre Catholique », aimablement mise à la disposition des visiteurs par Monseigneur l'Evêque des Cayes. A la suite de ces deux conférences des bandes documentaires françaises ont été projetées.

Sur le chemin du retour ils se sont arrêtés à Miragoâne où M. A. Martin a pris la parole dans la coquette salle « Paul E. Magloire » de l'Hôtel de Ville, devant un auditoire de plusieurs centaines de personnes, ce qui prouverait, une fois de plus, s'il en était besoin, l'intérêt des habitants des petites villes pour les choses de l'esprit. Dans l'une et l'autre cité, les deux professeurs français ont trouvé l'accueil le plus cordial. Aux Cayes, M. Clausel Sicard, Magistrat Communal et ses amis ont tout mis en œuvre pour rendre leur séjour agréable et ont organisé pour eux une inoubliable excursion à l'Ile à Vache et à la Caye à l'eau.

A Miragoâne ils ont été, en l'absence du premier Magistrat de la ville, accueillis par M. Edmond Tovar qui avait organisé leur « escale », et ils ont trouvé auprès du R. P. Jestin et de son jeune vicaire M. l'Abbé Gouin, la plus charmante hospitalité et ils ont quelque peu prolongé leur séjour pour visiter sous leur conduite les sites admirables de la région de Miragoâne.

Avant de regagner Port-au-Prince les conférenciers ont été invités à se faire entendre à l'Anse-à-Veau, ils espèrent qu'eux-mêmes ou deux de leurs collègues seront en mesure de s'y rendre prochainement.

### **Expositions**

#### *Paul Claudel.*

Dès le lendemain de la mort de Paul Claudel, l'Institut Français d'Haïti a présenté dans son hall une petite exposition destinée à rendre hommage à la mémoire de l'illustre poète. Outre six portraits récents de Paul Claudel (à sa table de travail, dans sa propriété de Brangues, au milieu de ses interprètes etc...), elle comportait une dizaine de photographies représentant des scènes de ses drames jouées par de grands acteurs français. Figurait également en bonne place une reproduction de l'article nécrologique de François Mauriac reçu en Haïti par le télétype du « Nouvelliste »

*Madame de Noailles et les femmes dans la littérature française.*

Cette exposition a été inaugurée le 29 mars à 8 heures du soir sous la présidence de S. E. M. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale. Sur douze panneaux marqués de A à L étaient groupés une centaine de documents photographiques évoquant les différentes étapes de la carrière de l'auteur du « Cœur innombrable ». Une vitrine spéciale offrait un grand nombre d'ouvrages de Madame de Noailles, tirés les uns de nos collections, les autres de la bibliothèque personnelle du Ministre de l'Education Nationale. Cinq autres vitrines contenant une trentaine de reproductions photographiques : portraits de femmes écrivains, fac-similés de manuscrits et plus de cent ouvrages célèbres ou connus dûs à des plumes féminines depuis le grand siècle jusqu'à la présente année.

*CREATION D'UNE COLLECTION DE MEMOIRES.*

La « Collection des Mémoires de l'Institut Français d'Haïti » a été inaugurée par la thèse de Doctorat ès-Sciences soutenue en 1952 à la Sorbonne par M. Jacques Butterlin, sur la « Géologie d'Haïti ». Cet ouvrage de format in quarto comporte 446 pages et de nombreuses figures et planches, il est accompagné d'une carte géologique au 250.000e en 16 couleurs. Deux exemplaires ont été déposés l'un au Laboratoire, l'autre à la Bibliothèque de l'Institut Français.

*LA COMEDIE DE PARIS.*

La troisième saison donnée au mois de mars en Haïti par cette excellente compagnie dramatique française n'a pas connu un succès moindre que les deux précédentes.

Les deux animateurs ayant décidé d'alterner leurs visites aux Antilles, après Michel Gudin c'était cette année Jean Gosselain qui avait le plaisir de conduire ses camarades sur nos rives.

Dès le surlendemain de leur arrivée, le 1er mars, l'Institut Français organisait en son auditorium une importante conférence de Presse. S. E. M. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale avait bien voulu en accepter la présidence. En présence de tous les représentants des grands journaux de Port-au-Prince et de ceux de quelques organes de la Province, de plusieurs membres du Corps Diplomatique, ainsi que de nombreux écrivains et universitaires, M. Jean Gosselain, après une brève allocution de bienvenue prononcée par M. Lando, présenta ses camarades et son répertoire. Ce dernier, fort judicieusement composé faisait leur part à la fois au théâtre classique, aux chef-d'œuvres des grands écrivains contemporains et aux pièces de pur divertissement du genre qu'on est convenu d'appeler « du Boulevard ». Il comportait : « George Dandin » de Molière, « Bérénice » de Racine, « Les Parents Terribles » de Jean Cocteau, « Il est minuit, Docteur Schweitzer » de Gilbert Cesbron, « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, « Une grande

filles toute simple » d'André Roussin, « J'y suis j'y reste » de R. Vincy et J. Valmy. « Le don d'Adèle » de Barillet et Grédy. Ces neuf pièces constituaient huit spectacles qui ont été présentés au Théâtre Rex ; la première eut lieu le 2 mars en soirée. Grâce à l'excellence des interprètes, à la perfection des costumes et des décors, à la qualité de la mise en scène le succès fut total et constant. A la demande de la presse et du public plusieurs de ces spectacles ont dû être repris.

Comme l'an dernier, nos visiteurs ont donné deux spectacles au Cap-Haïtien (12 et 13 mars) ainsi qu'aux Cayes (19 et 20 mars) et cette fois ils ont inclus une nouvelle ville dans leur tournée : Les Gonaïves où ils se sont fait applaudir le 23 mars. D'autres cités, Jacmel en particulier ont exprimé le souhait de les accueillir l'an prochain.

Répondant généreusement à l'invitation de l'Institut Français la Comédie de Paris a offert, pour un prix plus que modique, quatre matinées à l'intention de la jeunesse scolaire et universitaire, dans notre auditorium. Les pièces choisies étaient de Racine, Molière et Cesbron. S. E. M. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale qui assista en compagnie de son épouse et de ses principaux collaborateurs à la première de ces représentations, avait tenu à ce que les services de Son Département apportent une aide efficace à cet effort de vulgarisation dramatique. Aussi, bien que notre vaste salle comporte mille sièges permanents, fallut-il à chaque fois louer de nombreuses chaises à l'extérieur.

Emus par la détresse des provinces ravagées en octobre par le cyclone « Hazel », M. Jean Gosselain et ses camarades ont versé aux œuvres d'assistance aux sinistrés la totalité des recettes d'une des séances du Théâtre Rex ainsi que celles d'une des soirées données à leur bénéfice aux Antilles françaises. Ce geste généreux de jeunes comédiens qui, en raison des dépenses énormes occasionnées par un déplacement trans-atlantique doivent borner leurs ambitions à couvrir leurs frais, a conquis les cœurs des Haïtiens et de leurs amis.

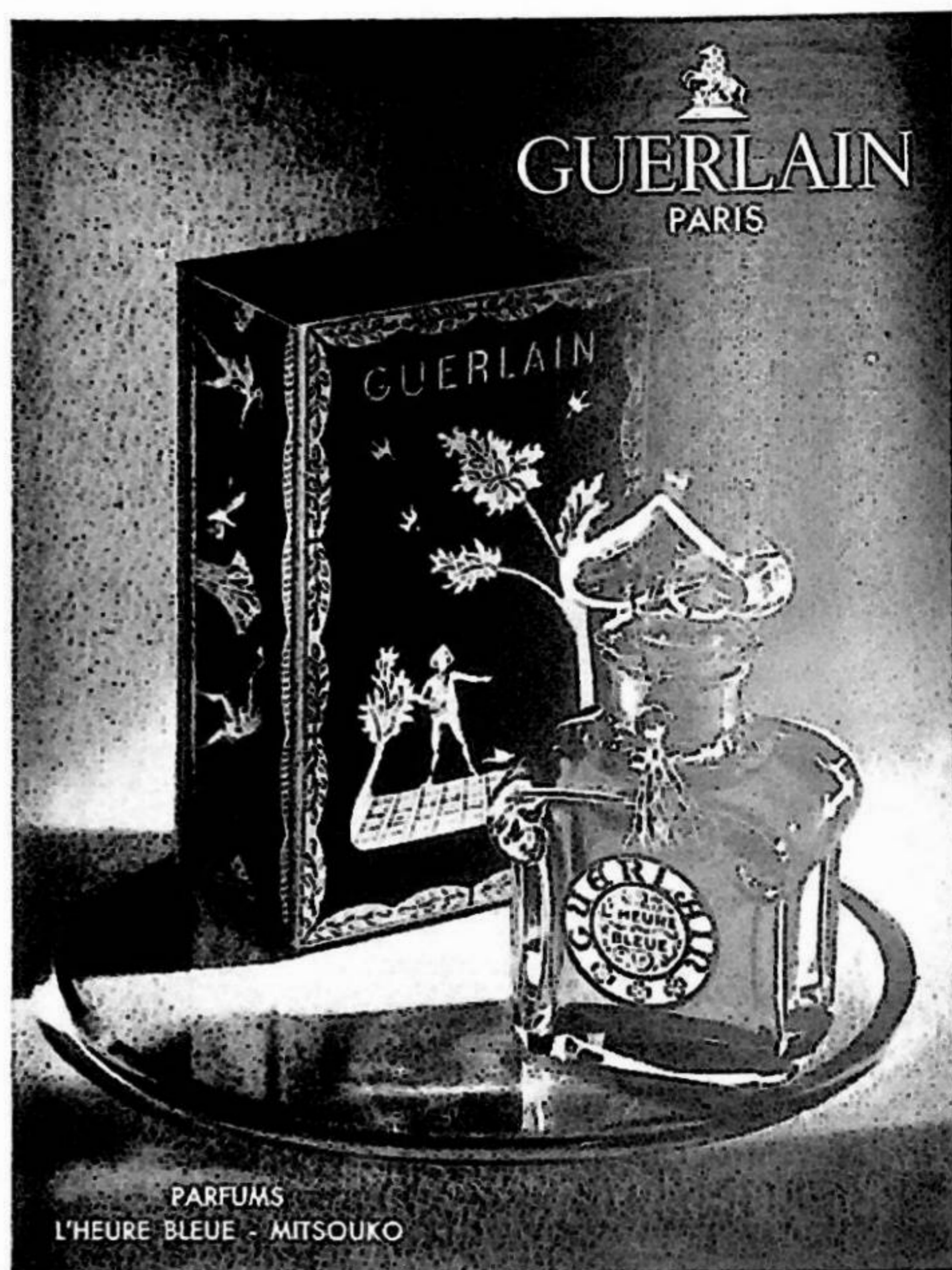
### **Conférence au Club International du Commerce**

M. Jacques Butterlin, membre de la Mission Universitaire Française a été invité par le Club International du Commerce à prononcer une causerie, le mercredi 30 mars au cours du déjeuner hebdomadaire de cette association. Il a parlé de « la valeur comparée du sol et du sous-sol dans l'économie haïtienne », devant une brillante assistance qui comptait, comme invités d'honneur, S. E. M. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale et de l'Agriculture et M. Simon B. Lando, Attaché culturel et d'information près de l'Ambassade de France et Directeur de l'Institut Français.

De nombreuses questions ont été posées au conférencier à l'issue de son exposé qui fut l'objet de commentaires flatteurs dans la presse haïtienne.



La  
Belle  
Créole  
Votre  
Magasin  
favori  
Parfums  
Français



*Russo Frères*

BIJOUTERIE

LUNETTERIE

*Au service de la qualité depuis 1895*

Aux Editions Henri DESCHAMPS

## *Haiti-Chérie*

Le magnifique album de photographies prises

PAR

MARCEL ISY-SCHWART

*Photographe et Cinéaste français*

*Réalisateur du Film sur HAITI*

### L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien  
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs  
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"

217 reproductions dont 18 en couleurs

*qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais  
constituent le documentaire le plus complet sur notre île  
merveilleuse.*

L'exemplaire : \$ 5.00

Henri DESCHAMPS

P. O. Box : 164

Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques  
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.

Rue du Quai

Port-au-Prince

Haïti

Phone : 2255

# CITROEN

**Le Tourisme est l'Art de bien Voyager**

**Faire bien Voyager est l'Art de**



**52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294**

**Directeur : PIERRE CHAUVET**

**TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS**

**AU TARIF OFFICIEL**



# Haiti

**L'ILE DU SOLEIL  
QUI JOINT  
AU CHARME DU VIEUX MONDE  
TOUT LE PITTORESQUE  
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,  
Une cure de repos près de la mer  
ou à la montagne,  
Des excursions toujours intéressantes :*

**HAITI**  
*La république de langue  
française du Nouveau  
Monde*

**Pour tous renseignements :**

**Office National du Tourisme  
Port-au-Prince, Haïti**

**Haïti Tourist Information Bureau  
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.**

**B**ANQUE

**N**ATIONALE

DE LA

**R**EPUBLIQUE

D'

**H**AITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

## **LOCATION DE COFFRES-FORTS**

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

**VOS BIJOUX**

**VOS PAPIERS PERSONNELS**

**VOS TITRES**

**EN TOUTE INDÉPENDANCE**

**ET EN TOUTE SÉCURITÉ**

**AVEC DISCRÉTION**

**ET CONFORT**

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...  
et votre PATRONAGE.**

# REGIE DU TABAC

---

*Voila enfin ces  
Cigares merveilleux*

Les MA GLOIRE  
FLEURS D'HAITI  
PALME  
BASSIN BLEU  
COURONNE

Qui font la concurrence  
aux CIGARES ETRANGERS ;  
sans oublier

Les bons : VEVEY  
COURANT  
BOUQUET  
CREME

En fumant ces CIGARES excellents et  
nationaux, vous satisfaites votre bon  
goût et en même temps vous aidez à  
l'embauchage de milliers de bras  
haïtiens, des plantations de la  
REGIE à l'Usine déjà en  
marche.

Vous trouverez ces CIGARES :  
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien  
et dans toutes les bonnes épiceries.  
Pour la vente en gros,  
allez aux Magasins de l'Etat.

**SHEAFFER**

*L'aristocrate des plumes-fontaines  
de qualité*

EN VENTE  
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

*G. Gilg*

CHAUSSURES

HAITI S. A.

*Bata*

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

**FISHER ART & CURIO SHOP**

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE

ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE

VINS ET COGNACS FRANÇAIS

# THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.  
Articles de fabrication haïtienne  
Parfums Français

EXPORT      IMPORT      RETAIL

ENGLISH SPOKEN  
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI  
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS  
SOUSHOP

## RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

## PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE  
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE  
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE  
(1937)

### LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation  
d'ampoules stérilisées —  
Port-au-Prince



# LE CIMENT D'HAÏTI

---

SOCIÉTÉ ANONYME  
au Capital de \$ 1.500 000.00.

---

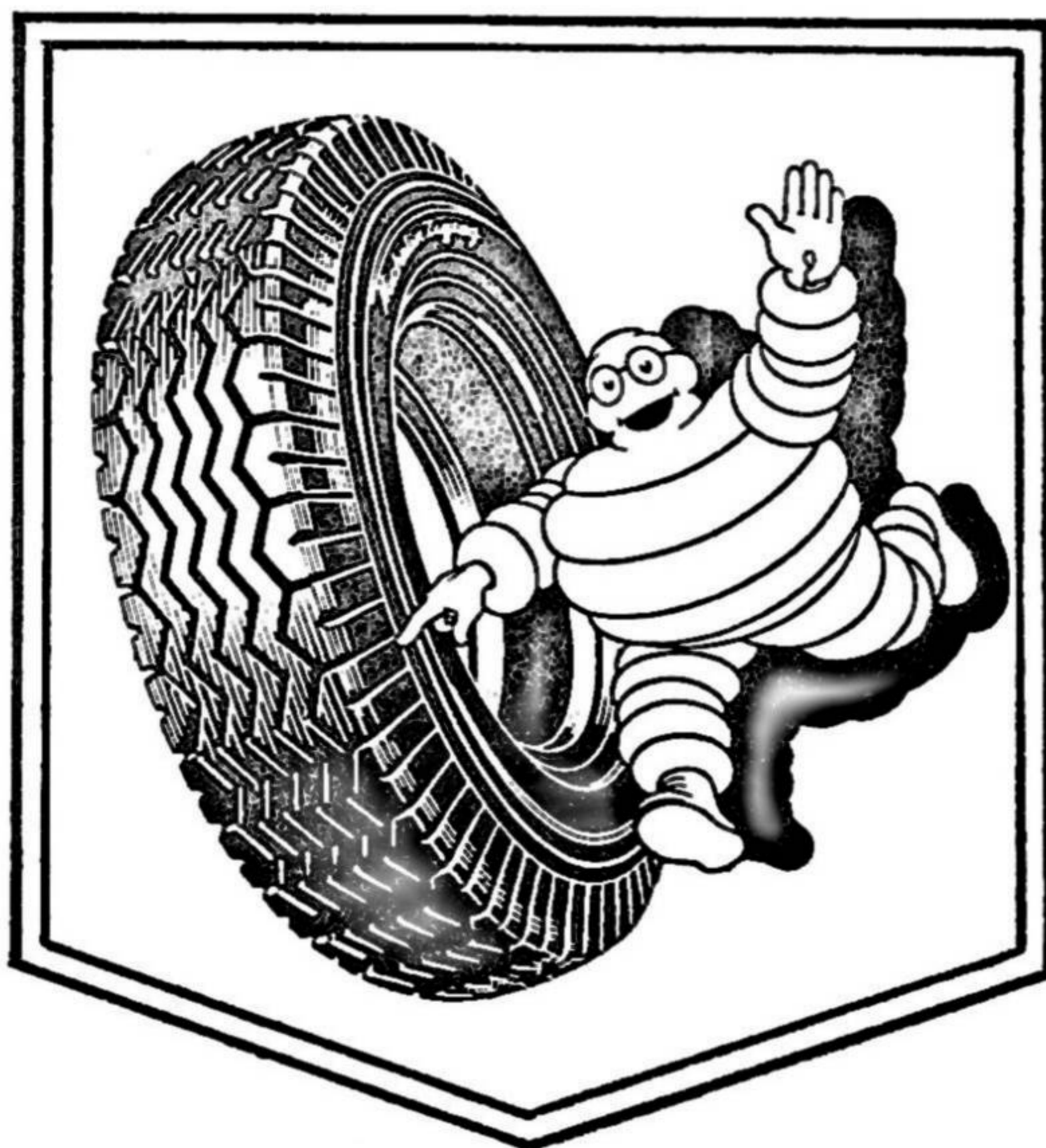
SIÈGE SOCIAL: Rue Dantès Destouches  
Port-au-Prince,

Téléphone: 3246

USINE à Fond Mombin, Commune de Cabaret.

# MICHELIN

« LE PNEU FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE »



Distributeur pour Haïti

**L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.**

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

# LIVRES CHOISIS

*par*

**ÉMILE HENRIOT**

de l'Académie française

**ANDRÉ MAUROIS**

de l'Académie française

**ANDRÉ BILLY**

de l'Académie Goncourt

**FRANCIS AMBRIÈRE**

**ROBERT KEMP**

**RENÉ LALOU**

**R. LAS VERGNAS**

**C. EDMONDE MAGNY**

**JACQUES NELS**

**MARCEL THIÉBAUT**

## SELECTION D'AVRIL

---

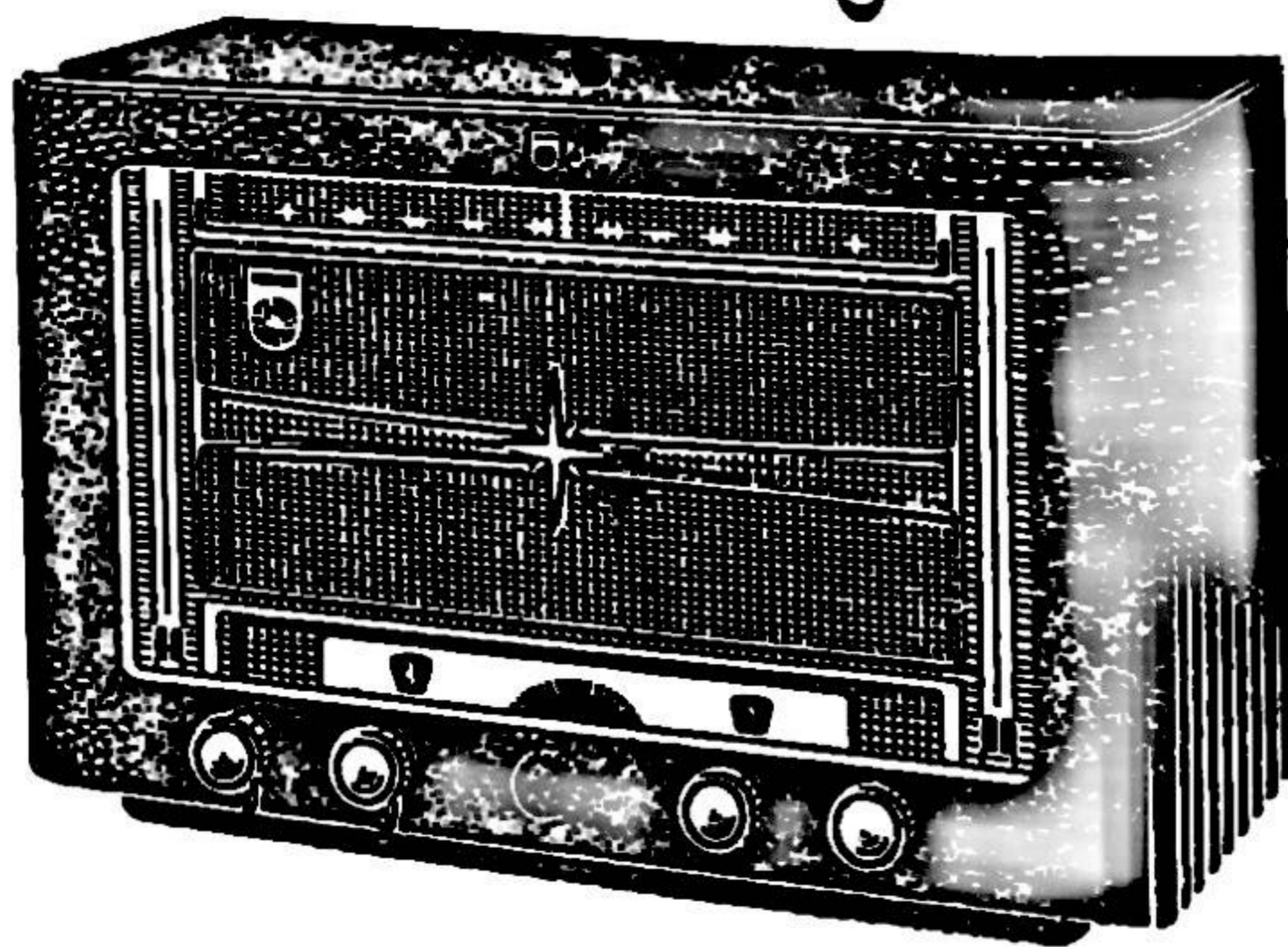
Roger IKOR	La Gresse de Printemps
Pierre-Henri SIMON	L'Esprit et l'Histoire
Pierre BRISSON	Le Lierre
Henri PERRUCHOT	La Vie de Van Gogh

## SELECTION DE MAI

---

Béatrix DUSSANE	Premiers pas dans le Temple
Renée JEROME-THARAUD	Le Bois perdu
Jacques SOUSTELLE	La Vie quotidienne des Aztèques à la veille de la Conquête Espagnole
Christian CHERY	La Grande Fauve

**COMITÉ DE SÉLECTION DE  
L'UNIVERSITÉ DES ANNALES**



**PHILIPS** *Super*  *Radio*...

**CURAÇÃO TRADING COMPANY** et ses agents

